FISHERIES AND AQUACULTURE
NEW BRUNSWICK

ANNUAL REPORT 1988

For the fiscal year ended March 31, 1988

Honorable Gilbert Finn
Lieutenant-Governor
Province of New Brunswick

Dear Sir:

It is my privilege to submit to you the Annual Report of the Department of Fisheries and Aquaculture, Province of New Brunswick, for the fiscal year ended March 31, 1988.

Yours truly,

Aldéa Landry
Minister of Fisheries and Aquaculture

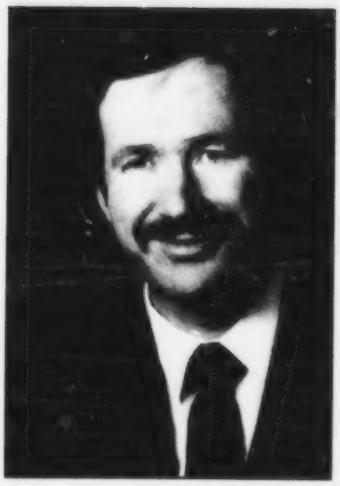

Honorable Aldéa Landry
Minister of Fisheries and Aquaculture

Dear Madame:

I have the honour to present to you, on behalf of the staff, the Annual Report of the Department of Fisheries and Aquaculture, for the fiscal year ended March 31, 1988.

Yours truly,

Sylvestre McLaughlin
Deputy Minister

CONTENTS

	Page
Departmental Mission	4
Resource Policy and Planning	6
Operations and Services	18
Fisheries Development Board	27
Finance and Administration	33
Budget 1987-1988	35
Overview of Commercial Fishing Operations	37

Departmental mission

The improvement of New Brunswick's fish harvesting and production capabilities is the principal mission of the provincial Department of Fisheries and Aquaculture. Investment in a modern fleet and staffing of fishing vessels with well-trained crews are essential in order to keep this industry viable and competitive.

In order to achieve these goals, the Department offers financial, educational and technical services to the industry to assure its orderly growth and development. It also participates in research, conservation and resource allocation activities.

Recent expansion of the finfish aquaculture sector has considerably increased its overall economic importance to the province. The government has responded to the challenge by introducing an Aquaculture Act in the Legislative Assembly and expanding the scope of the Department of Fisheries which is now called Fisheries and Aquaculture New Brunswick.

A series of departmental programs are in place to enhance the effectiveness and viability of both our fishing fleet and the aquaculture industry. These programs include:

- fishing vessel and aquaculture loans
- interest rate subsidies for the loan program
- fishing vessel and technology development
- technical and engineering services for both vessel operators and builders
- aquaculture development
- infrastructure investment and operation.

The delivery of these programs is being carried out with the assistance of staff located in our regional offices in Caraquet, Shippagan, Lamèque, Shediac, St. Stephen, Campobello, Grand Manan, St. Andrews and Fredericton.

The Department is divided into four divisions:

- Resource Policy and Planning
- Operations and Services
- Fisheries Development Board
- Finance and Administration

The New Brunswick School of Fisheries in Caraquet and the Marine Centre in Shippagan are also under the Department's umbrella.

Departmental organization

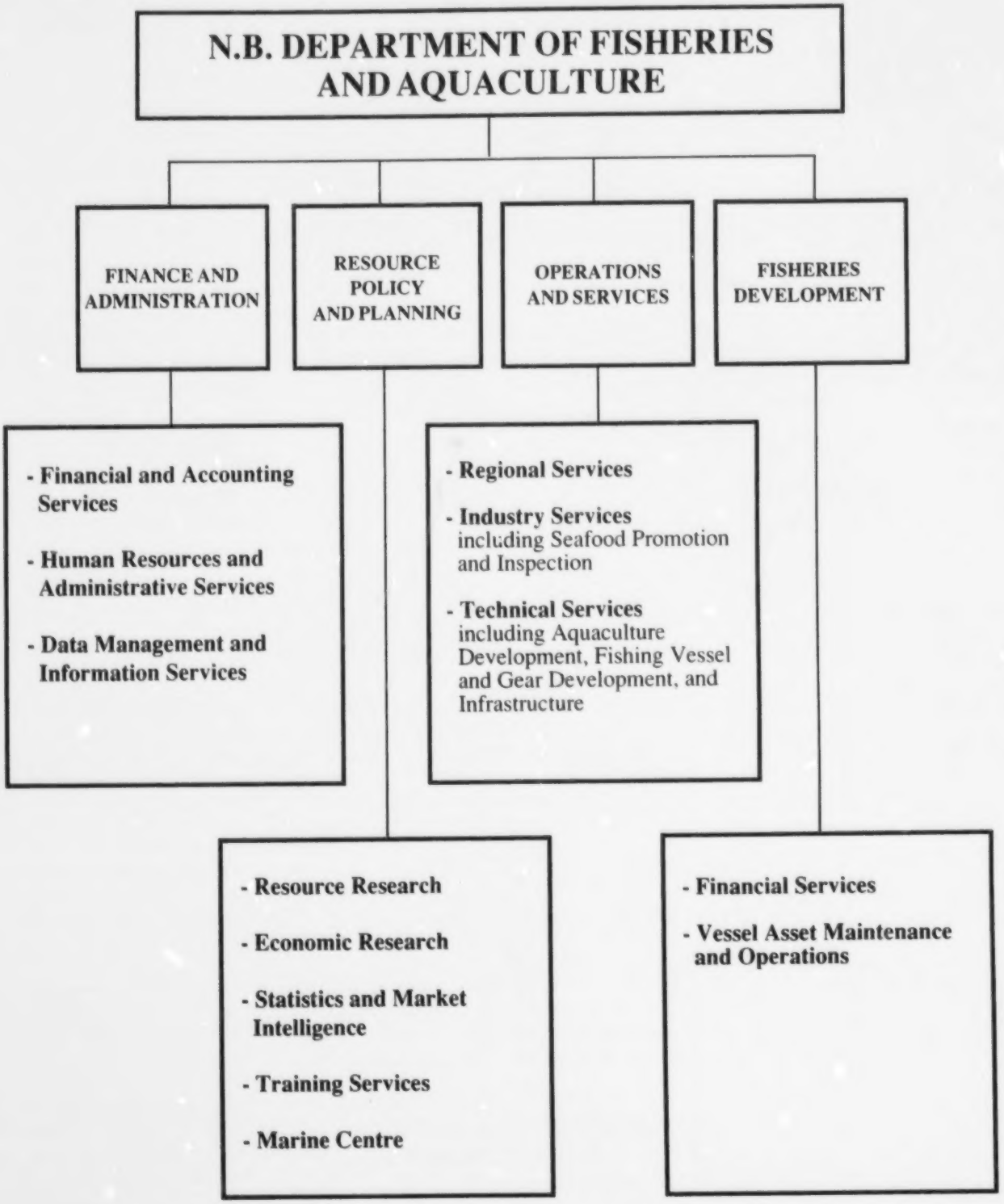
N.B. DEPARTMENT OF FISHERIES AND AQUACULTURE
FINANCE AND ADMINISTRATION
RESOURCE POLICY AND PLANNING
OPERATIONS AND SERVICES
FISHERIES DEVELOPMENT
- Financial and Accounting Services
- Human Resources and Administrative Services
- Data Management and Information Services
- Regional Services
- Industry Services including Seafood Promotion and Inspection
- Technical Services including Aquaculture Development, Fishing Vessel and Gear Development, and Infrastructure
- Resource Research
- Economic Research
- Statistics and Market Intelligence
- Training Services
- Marine Centre
- Financial Services
- Vessel Asset Maintenance and Operations

Resource policy and planning

Resource Policy and Planning deals with all levels of the fishing industry. The division's vast expertise in marine biology, oceanography, economics, financial analyses, training and statistics enable it to prepare policies, development plans and strategies required to match harvesting, processing, marketing and training investments with the marine resources available to New Brunswickers.

Resource Policy and Planning casts a wide net. The division represents the province at quota negotiations governing the distribution of the various marine resources. It acts as adviser to the Fisheries Development Board on the upgrading and replacement of fishing vessels. The particular emphasis placed on marine resource management and development has helped build a viable seafood industry.

The Division is also involved with evaluation of requests for expansion and modernization of processing capacity under the Small Industry Financial Assistance Program. It provides input from in-house socio-economic studies on infrastructure development and fisheries related industries. It also develops policies and strategies with regard to institutions which maintain, direct and regulate this sector.

During the past year, the Division worked towards enhancing the delivery of services. In terms of quota negotiations, it has restructured the negotiating team to which additional personnel have been transferred.

A standardized mechanism has been put in place for preparation of provincial positions on quota allocation. The background data base has been assessed, refocused on negotiation requirements, and enhanced. Efforts have been made to increase consultation with the fishing industry, and improve coordination of quota negotiation activities.

In 1984, the Government of Canada and the Government of New Brunswick signed the five-year Subsidiary Agreement on Fisheries Development.

The Resource Policy and Planning Division has been involved in the implementation of a number of projects funded under the sub-agreement.

Hence, a study was undertaken to determine potential concerns for New Brunswick about oil and gas activity on Georges Bank. Other projects involved the upgrading of the shrimp fleet and the commercial salmon license buy-back.

The Division is directly involved at the highest level of planning through its participation on the Atlantic Council of Fisheries Ministers (ACFM) and the Federal Provincial Atlantic Fisheries Committee (FPAFC).

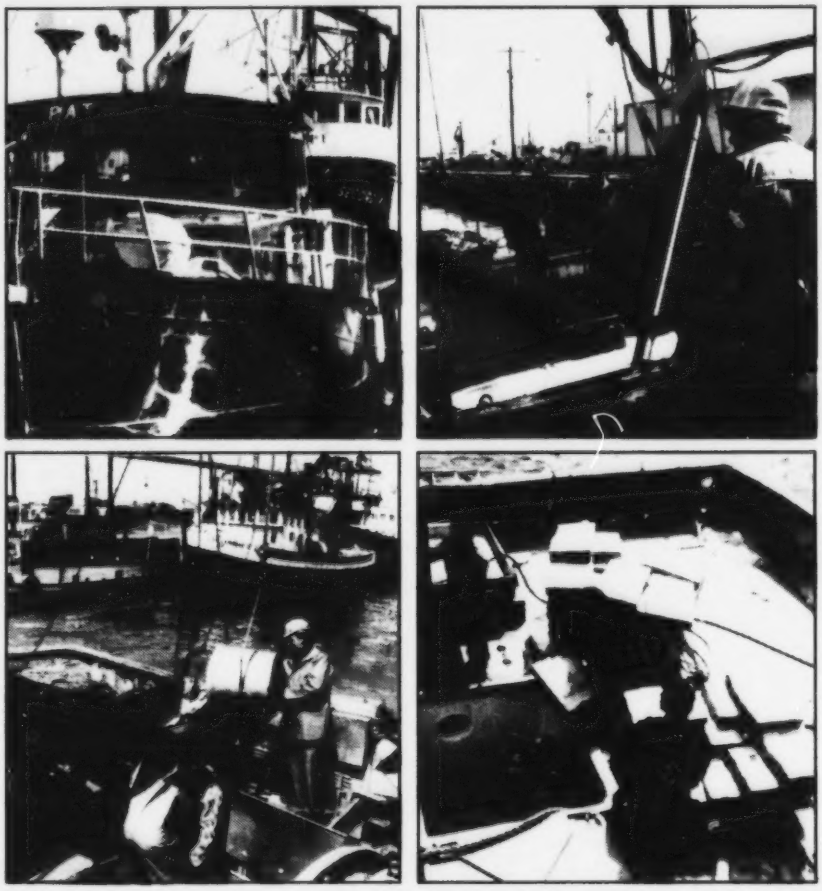

These committees dealt with a number of topics such as elaboration of fishing plans for the various marine resources, trade issues, generic promotion, licensing considerations, utilization of northern resources, employment, interprovincial and federal-provincial relations, fisheries legislation, development of freezer-trawlers, the Meech Lake accord, and the New Brunswick-P.E.I. fixed link.

The Division has representation on Canadian delegations dealing with international aspects of fisheries and defends the interests of the Province within a number of committees dealing with international issues.

Major involvements this fiscal year were with the Canada/France boundary dispute near St. Pierre et Miquelon, the North Atlantic Salmon Conservation Organization (NASCO), the Gulf of Maine Advisory Committee (GOMAC), bilateral fisheries negotiations with a number of countries, and the Canada-USA free trade negotiations.

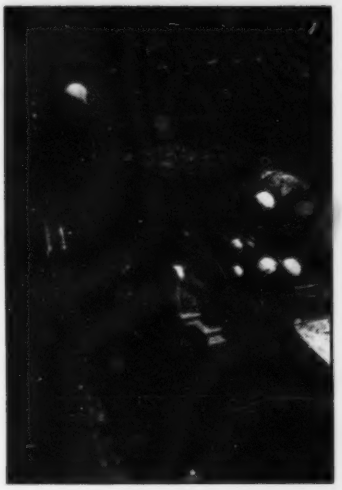

During the year, members of the Division played a key role on a federal-provincial committee set up to develop Canadian government criteria for various aspects of the fishing industry. The groups which required extensive input were those dealing with enterprise allocations, foreign overfishing, licensing, the federal-provincial consultative process and quality considerations.

Each of the five Atlantic coast provinces' representative recommended plans and policies that reflected regional needs. The working-groups then submitted their recommendations to ACFM and FPAFC.

The Division is also involved in the coordination of marine research. It plays an advisory role on research activities undertaken by Fisheries and Oceans Canada in New Brunswick coastal waters and represents the Department on the Huntsman Marine Science Centre. During the year, a main preoccupation of the division has been to develop the research potential of the Shippagan Marine Centre.

The Resource Policy and Planning Division administers the provincial fishermen training program. This involves developing major strategies for the training program at the Caraquet School of Fisheries, the Marine Emergency Duty Centre also in Caraquet and the Extension Training Program.

Major endeavors this fiscal year dealt with expansion of the fishermen training program in the Fundy region, coordination with the University of New Brunswick's High School Summer Science Program at the School of Fisheries, acquisition of a training simulator for the School of Fisheries, and participation on Marine Safety Advisory Committees.

Five Branches make up the Resource Policy and Planning Division:

- Resource Research
- Economic Research
- Statistics and Market Intelligence
- Fisheries Training
- Marine Centre

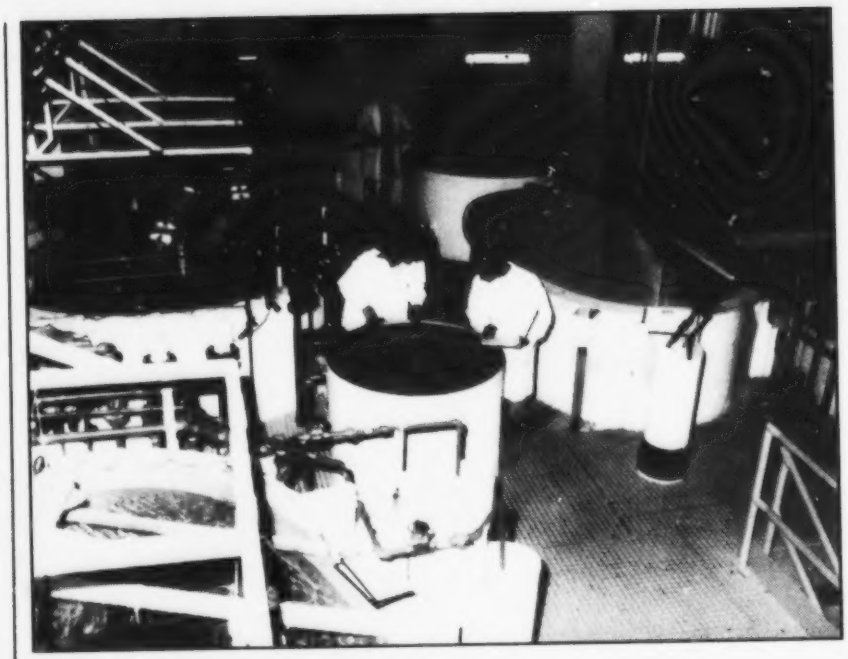

Resource research

Fisheries management is the prime responsibility of this Branch. This function necessitates constant interaction with all components of the fishing industry within the province as well as the assessment of resource data.

Distinctive New Brunswick positions and strategies are developed from these efforts, and subsequently promoted at intergovernmental fisheries advisory committees on quota negotiations.

This fiscal year the Branch was strengthened considerably and reorganized. Employees were given responsibility for specific stocks. This has resulted in a much more effective negotiating team that is also more in touch with industry.

Pelagic species constitute one such area of specific responsibility. The herring fisheries in both the Bay of Fundy and the Gulf of St. Lawrence have been thoroughly reviewed with the industry. Management plans have been tailored as much as possible to meet provincial needs and objectives.

Planning has been initiated to assure the future development of the mackerel resource, particularly as an alternate fishery for our herring seiner fleet. The bluefin tuna fishery is also being reviewed in regard to potential market development, its weakest link at the moment.

Another area of specific resource responsibility lies with groundfish and associated shrimp fisheries around the province. There have been significant developments in groundfish management this year, which have necessitated much attention.

One such change was the split in the inshore quota between vessels over and under 45 feet in length in order to reduce the potential impact of inactive licenses. Another aspect lay in development planning for a resource-short plant program in the Gulf of St. Lawrence based on underutilized redfish stocks.

Underutilized offshore northern cod stocks were also actively sought in support of a joint New Brunswick-Quebec consortium proposing the use of freezer-trawlers to improve quality and expand operations in order to enhance the viability of fish processing plants in the Gulf.

A third resource sector focuses upon the shellfish fisheries for crab, lobster and scallops. The past fiscal year was a poor year for snow crab. Much effort was directed in management discussion and planning towards minimizing its detrimental impact on Gulf fishermen and plant workers.

As for lobster, most attention was paid to fine-tuning management plans in all areas, and to the promotion of harvesting practices that better reflect the changing import regulations of our primary traditional United States market.

The scallop management plan was fine-tuned to diminish fishing pressure by increasing the minimum meat size that can be taken. This focus attempts to promote the long-term benefit of the fishery. River-bound fish species, such as salmon, gaspereau, shad and eel make up the last resource group.

This past fiscal year also saw the elimination of many commercial salmon licenses through a buy-out program, which should allow New Brunswick stocks greater opportunity to regenerate after some years of severe over-fishing beyond our boundaries. Effort was also expended to reduce foreign catches. The other river-fisheries were promoted through improved management schemes and market development.

Other Branch activities included involvement in several inter-governmental working groups in order to develop a new commercial fisheries licensing policy for Atlantic Canada, and evaluate all current enterprise allocation programs with a view toward permanent implementation.

The prospect of creating a fixed crossing between New Brunswick and Prince Edward Island has also required our attention. The Branch has been given the responsibility for evaluating the potential impact upon Northumberland Strait fisheries of building a bridge or tunnel facility in the area, and proposing mitigating measures. Input was given through participation on specific technical environmental working groups and a provincial inter-disciplinary committee.

Economic research

The Economic Research Branch primary responsibility is the socio-economic analysis of issues and events likely to have an impact on the New Brunswick fisheries and aquaculture industries.

Specific subjects treated in 1987-88 include the study of the implications of the Report of the Commission of Inquiry on Unemployment Insurance (Forget Report), the Report of the Royal Commission on the Economic Union and Development Prospects for Canada (MacDonald Report) and the Canada-U.S. Free Trade Agreement.

Input was also provided for interdepartmental committees set up to deal with matters such as science and technology, labour and trade. Work was also initiated into development of an inter-departmental position paper on fisheries marketing for submission to the Senate Standing Committee on Fisheries.

The Branch continued to evaluate the financial side of requests for assistance under the shrimp vessel renewal program. This is financed under the Canada-New Brunswick Subsidiary Agreement on Fisheries Development.

Economic Research participated in the selection of a consultant to study the processing capacity of member companies of the Nova Nord consortium. This Quebec-New Brunswick consortium is seeking permission to fish groundfish in Canada's 200-mile economic zone. The department met regularly with the various interested parties of this major undertaking, yet to be realized. Finally, the Branch contributed to the analysis of policy matters related to a wide variety of subjects such as inspection services, waste disposal, subsidiary agreements and program evaluation.

Statistics and market intelligence

Throughout the 1987-1988 fiscal year, employees of the Statistics and Market Intelligence Branch supplied information to numerous users, such as federal and provincial civil servants, consultants, bibliographers, librarians, and brokers.

The information dealt with all sectors of the New Brunswick fishing industry. Among the subjects were provincial and regional landings, fishing gear, quotas, fishing seasons, primary and secondary employment, prices, exports, and imports.

During the year, the Branch continued to participate in the Co-op Program, a program for students interested in acquiring experience in applied computer science. Their work consisted in updating files on landings, production, jobs, exports as well as imports. Some software was created or modified to meet departmental needs.

The Branch was involved in numerous other aspects of the management of halieutic resources. In marketing, brokers were informed of suppliers who could fill their demand for products while producers were assisted in finding new markets.

Under the Small Industry Financial Assistance Program, our Branch worked with the Department of Commerce and Technology on some sixty applications for expansion and renovation of fish processing plants. This constitutes an increase of 61.5 percent in the number of applications assessed for financial assistance. Over 337 new jobs were created or maintained.

The Department was represented in bilateral negotiations between Canada and other countries, namely France, the U.S.S.R., Japan, East Germany, Cuba, Poland, and the United States.

In co-operation with the federal Departments of Fisheries and Oceans, External Affairs, and Economic Expansion, the Branch was involved in various working committees set up to amend or improve policies on the distribution of quotas.

These committees included the Atlantic Groundfish Advisory Committee, the Scotia-Fundy symposium, the Senate Standing Committee on Fisheries, the Fish Products Quality Control Committee, and the group responsible for safety on fishing vessels, which comes under the jurisdiction of the Canadian Coast Guard.

The free trade talks were followed closely in order to analyze the impact of the new policy on the fish products market.

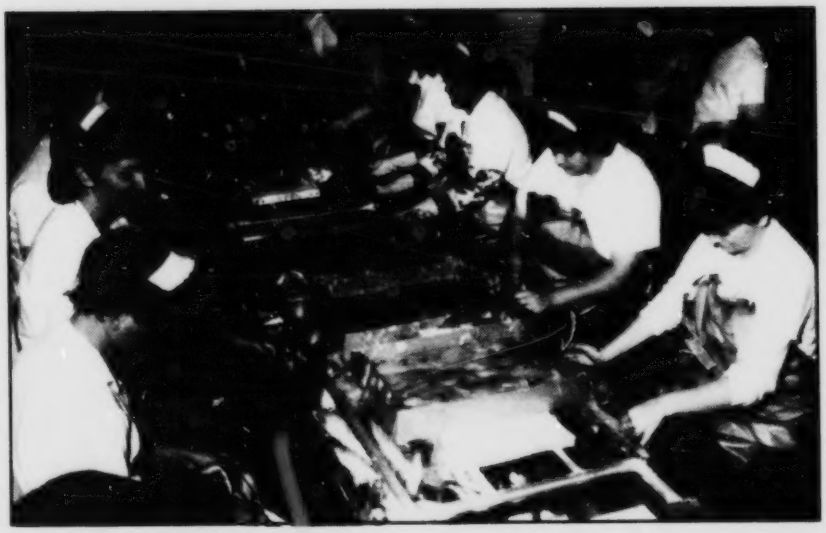

Our Branch also represented the Department in the Emergency Measures Organization. Over the year, several meetings were held to establish an improved plan for evacuating fishermen from radiation zones in the event of a nuclear disaster at Point Lepreau. The evacuation plan was modified in order to remedy certain deficiencies.

Fisheries training

The New Brunswick School of Fisheries, the only provincial maritime fisheries training institution, provides fishermen with the basic training they need to do their jobs efficiently.

The School provides training, through its regular and continuing education program, in all aspects of handling vessels, fishing gear, fishing techniques, mechanics, use of electronic gear, and safety at sea.

The School of Fisheries also prepares candidates to take the Transport Canada examinations to obtain certificates as Deck Officers, Engineering Officers, and in Marine Emergency Duties.

In addition to training, the School offers technical assistance to fishermen, industry, and the general public in water safety, navigation, mechanics, and fishing gear.

The Marine Emergency Duties Centre is part of the School of Fisheries. It is the only Centre of its kind in New Brunswick. The Marine Emergency Duties program deals with first aid, fire fighting, survival and rescue procedures as well as handling rescue equipment. The course is also offered in fishing villages through the mobile training unit.

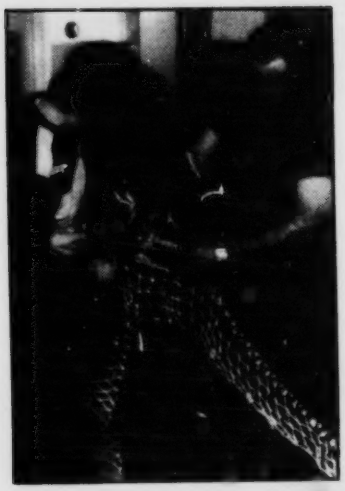

Two teachers from the Ecole supérieure polytechnique du Littoral (Espol) in Guayaquil, Ecuador finished a training session at the School as part of an agreement between the Association of Community Colleges of Canada and Espol. These trainees will introduce courses in mechanics, seamanship, refrigeration, hydraulics, and fishing gear (tackle) into their institutions.

In addition, 18 trainees from 13 francophone countries in Africa spent a week at the School to find out about our training system and fishing techniques.

Shippagan Marine Centre and Aquarium

Visitors to the Shippagan Marine Centre and Aquarium can admire live fish in beautiful settings and improve their knowledge of fishing and of the history of fishermen in the Gulf. The Centre is equipped with aquariums, small tanks and a seal tank where species of fish, crustaceans, mollusks and other Gulf inhabitants are on display.

Without a doubt, 1987 was a turning point in the future direction of the Marine Centre and Aquarium. In order to maximize the use of infrastructures already in place, especially in marine biology, several research projects were undertaken and others were continued.

A team, under the leadership of Mr. Louis Giguère of the Maurice Lamontagne Institute in Québec, did a study on the predation level of young herring and mackerel according to their viability in the environment.

CERTIFICATS AWARDED IN 1987-1988

School of Fisheries	758
Communications Canada	148
Transport Canada	339
Saint John Ambulance	237
Total	1482

53% of those certificats were awarded to students who attended off campus classes.

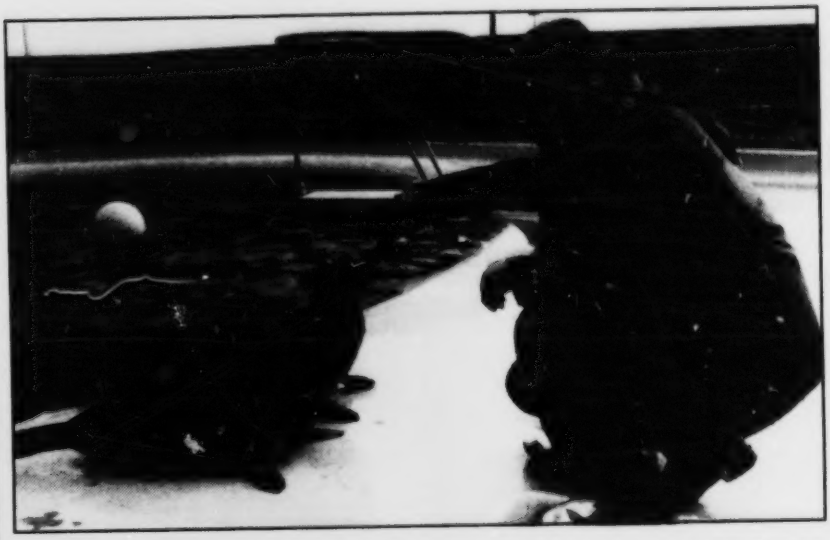

The Marine Biology Research Centre of Fisheries and Oceans Canada, directed by Mr. Mikio Moriyasu, is currently studying the life cycle of the snow crab. The research includes studies on the moulting, maturity, fertility, and copulatory behaviour. In order to facilitate the work, a second wet laboratory was set up and a technician hired.

A third research project of Fisheries and Oceans Canada, financed under the Economic and Regional Development Agreement (ERDA), was also undertaken in 1987 at the Marine Centre. This research, has made it possible to analyze the composition of water from various bays and rivers in Eastern New Brunswick.

The Centre universitaire de Shippagan did research at the Marine Centre on the effects of chronic exposure to a pollutant (copper) on the development of olfactory receivers in rainbow trout. The study was directed by Mrs. Diane Saucier.

The Centre universitaire de Moncton, directed by Mr. Andrew Boghen, carried out a histological and biochemical study of the digestive glands of young lobsters in order to better understand their circadian anatomical changes.

Seatech Investigation Services of Halifax, on behalf of the Marine Centre, did some monitoring and analysis during the dredging work in Miscou Bay.

Research work for the purpose of establishing a pilot hatchery (oyster farming) was started in December 1987, and will continue until completion of the project.

The Marine Centre is also responsible for documenting a research project financed by ERDA, which is directed by Mr. Ernest Ferguson. The project consists of making an inventory of the mollusc populations in Northeast and Southeast New Brunswick.

In order to broaden the mandate given to the Marine Centre and Aquarium in 1982, namely to exhibit a collection of fish and marine organisms of Eastern Canada, several projects were undertaken to improve the presentation of the collection.

Several tanks were redecorated, a gravel filtration system was installed to increase efficiency and improve appearance, and fish exchanges were made with the Québec Aquarium.

The acquisition of scuba diving equipment has facilitated the collection of other species. The good relationship between the staffs of the Marine Centre and the Huntsman Marine Science Centre in St. Andrews has contributed to good specimen exchanges and expeditions for collecting fish from the Bay of Fundy.

To better promote the Aquarium, we gave presentations outside the province, notably at the promotional exhibits on camping, hunting and fishing in Québec, and to seniors participating in Tour Canada.

Interviews were held with journalists concerning certain events which took place at the Centre, such as the birth in captivity of a seal.

A presentation on the Aquarium was made during the annual meeting of the Canadian Association of Zoological Parks and Aquariums (CAZPA). We also requested accreditation from the national organization.

The Aquarium's educational program for both anglophone and francophone schools in the province was distributed to several teachers for comments and corrections. Moreover, the program now includes activities for students from kindergarten up to senior high school.

In 1987, over 3,000 students went to the Aquarium and took advantage of our services. Consultations were held with the Department of Education on the possibility of publishing the program in installments to facilitate distribution to the schools.

In addition, there was an exchange of instructional material on educational programs in aquariums with the Baltimore National Aquarium in Maryland.

The touch tank constructed outside the Aquarium was unquestionably the most progressive factor in our educational service in 1987. An exhibit of marine mammals is being planned for the spring of 1989.

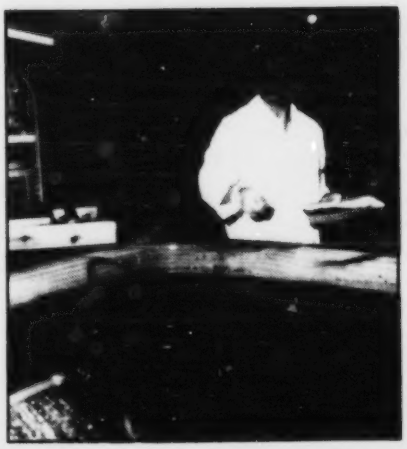

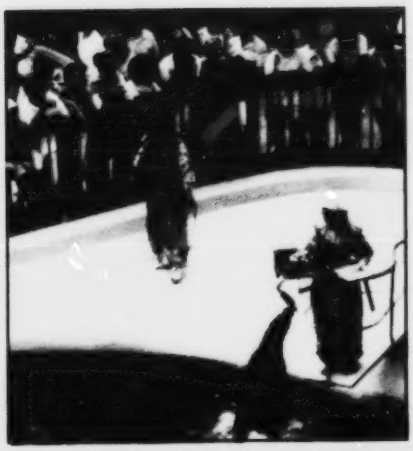

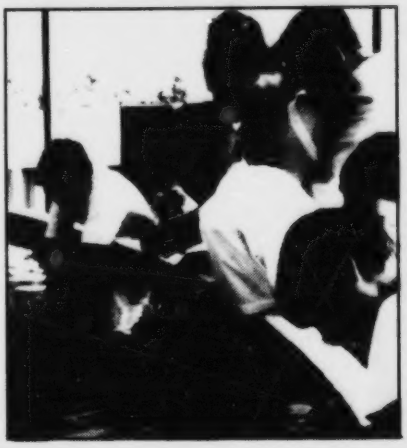

Operations and services

It has been a particularly busy and involved year for staff of the Operations & Services division. Among the many tasks performed were the setting up of a framework for orderly aquaculture development in New Brunswick and formulation of an Aquaculture Act. Overall direction was also provided for the three regional offices.

The regional offices located in the three fishing regions of the province also experienced a busy and productive year. Numerous meetings were held with fishermen's groups and individuals to help us keep in touch with the needs of the fishing communities. Technical advice and assistance was also provided to the industry.

The Operations and Services Division encompasses the following programs and Branches:

- Inspection Services
- Seafood Promotion
- Technical Services
- Aquatic Resources
- Subsidiary Agreement (ERDA)
- Aquaculture

Inspection services

As in past years inspection activities continued throughout the province at retail and wholesale outlets. Peddlers were also inspected.

Paralytic Shellfish poisoning (PSP) still presents a serious problem in the Bay of Fundy, so the monitoring program continued.

We cooperated with the federal Department of Fisheries and Oceans to enforce the salmon tagging program and provided the required tags.

Revisions were made to the Fisheries Inspection Act and the Fish Processing Act to keep them relevant to existing conditions in the processing sector.

The Branch also worked with the Department of Fisheries and Oceans to develop a Quality Management Workshop.

Seafood promotion

The objective of the Seafood Promotion Section's on-going promotion program is to increase demand and per capita fish consumption of our marine products within New Brunswick. Various promotional initiatives were carried out during the year in order to reach the target groups of consumers, retailers, food services personnel and educators.

At the consumer level, a weekly television series of cooking demonstrations was aired by CHSJ-TV from October to June. Close to 1,400 requests were received for the recipe booklet developed by the Department in conjunction with the program.

Radio interviews, information booths, presentations and demonstrations were also part of the promotional effort. On-going recipe development and product testing were carried out using our New Brunswick traditional and underutilized species in accordance with new food trends and consumer needs for lighter healthy products. Over 2,100 consumer requests for educational, informative and promotional literature were received.

At the retail level, educational resource material was provided to retailers and in-store promotions were carried out.

At the food services level, the Branch participated in trade-show exhibits and provided workshops and institutional recipes to hospitals.

At the educator level, workshops were given at universities and presentations were made in school classrooms.

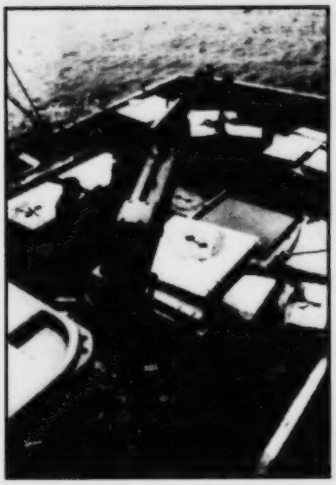

Technical services

The Technical Services Branch, comprised of Aquatic Resources, Fishing Vessels as well as Gear and Infrastructure programs, continued to support the fishing industry through its various projects, technical assistance and support programs.

Projects were also conducted in the aquatic resource, fishing vessel, gear as well as infrastructure sectors with funding provided through the Subsidiary Agreement on Fisheries Development.

Trials were carried out in the summer of 1987 through the Fishing Vessel and Gear Program to determine the effectiveness of a special shrimp trawl net onboard a shrimp trawler which has been converted from side to stern. The shrimp trawl net utilizes kites instead of floats to lift the headline as much as possible.

Catch rates should increase at night when shrimp are high. The net has been designed and made with longer headline, footrope and bridles compared to common shrimp trawl nets. Performance of the net will be monitored with a Scanmar gear monitoring system.

Some modifications have also been made to foot gear and floats of a shrimp trawl which had been bought earlier. The purpose of this project is to try the modified shrimp trawl net on a shrimp trawler which is going to be converted from side trawling to stern in 1988.

A new rope counter for scottish seining will show the skippers in the wheelhouse the lengths of ropes that are set out or hauled in. Elimination of counting coils during settings and haulings will increase efficiency. The counter will be tried on a Scottish seiner.

Trials were also carried out on a flounder trawl net. This trawl net is designed to catch flatfish but it can easily be converted to a cod trawl net by adding floats.

A new Scottish seine with a combination of a light rock hopper footgear and seine ropes made of wire and polypropylene has promising possibilities. Trials with the gear were conducted in the Gulf of St. Lawrence and were a complete success. Now, Scottish seiners can fish over rough bottoms, which means new fishing grounds for the fishermen.

A fisheries energy efficiency demonstration helped identify and demonstrate technologies which would enable the efficient utilization of energy on fishing vessels in the Province.

Two fishing vessels, one from the Gulf of St. Lawrence and one from the Bay of Fundy, have been equipped with monitoring equipment. The first trials have been completed with two vessels. The next phase will see the application of energy efficient technologies to the vessels.

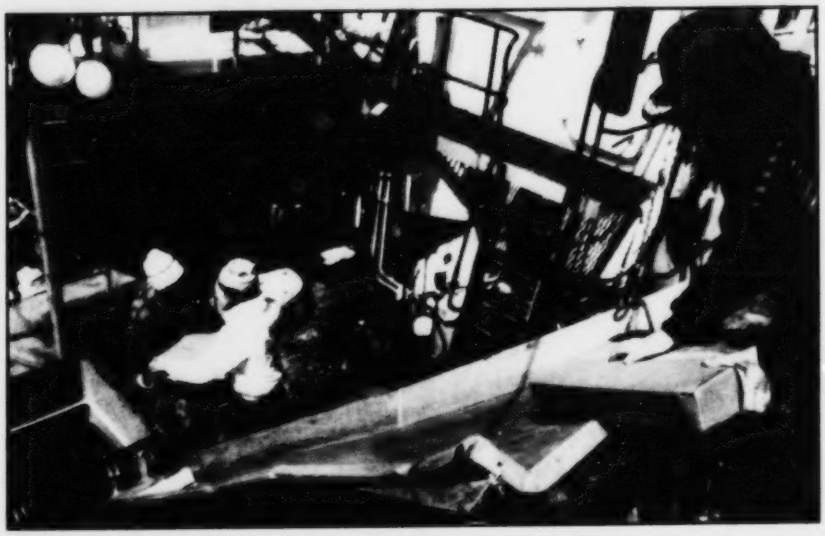

A plaice trawl net, specially designed to catch plaice, and a set of matching trawl doors were bought in 1987. Trials will be carried out in 1988.

Trials with the combined trawl net and Bison trawl doors designed for groundfish were completed in 1987. A few adjustments have been made to the gear and trawl doors. Headline height and wing end spread were satisfactory but the catch was not. The reason for this was the quantity of fish available at the time of trials. More trials will be carried out in 1988.

A power block was installed on an inshore trawler and the first trials were carried out in 1986. The gear increased the efficiency and the safety of fishing operations. In 1987, a hydraulic arm was installed to be able to swing the power block back and forth and more trials were carried out. The result was an improvement over earlier trial results.

A Crossley Gill Net Hauler was installed on a Grand Manan vessel to determine if it would increase vessel productivity.

The Shippagan Marine Service Centre, the Bas Caraquet Marine Centre, the Bas Caraquet Marine Haulout and the Fundy Marine Service Centre were all operated through a separate private company with the Department's Infrastructure Program defraying the operational losses where required.

The Fundy Centre was officially opened in October 1987. The Bas Caraquet Marine Haulout was closed down for major repairs during most of the fiscal year.

A Pennfield, N.B. fish farmer was supplied with one pre-assembled PVC-Diolen Coated Super Netting as well as materials to construct the same. Trials to determine the durability and antifouling properties of the netting materials are to be conducted during the 1988-89 growing season.

Materials were acquired by a Campobello Island, N.B. fish farmer to construct a 160-foot poly pipe sea break. Testing of the sea break for protection of sea cages from wind, ice and wave action will be conducted during the winter of 1988-89.

A Back Bay, N.B. scuba diver was contracted to remove 340 weir stakes at six abandoned weir locations in the Back Bay area. The stakes were removed to improve navigational safety.

A contract was prepared between the Weir Fishermen's Association and the Department of Fisheries and Aquaculture for the removal of all weir stakes at 17 specified abandoned weir sites in the Bay of Fundy, which represented a potential hazard to navigation.

Funding was also allotted to the Grand Manan Fishermen's Association for purchase and installation of one electric hydraulic unloading winch for Seal Cove wharf in Grand Manan, N.B. This winch was the first to be used in this area and to date, has performed problem free.

Three Southwestern New Brunswick salmon growers were supplied with funding to purchase and install two new experimental predator nets. Inspections of new predator nets will be carried out during 1988-1989 growing season.

Aquatic resources

Fish health services continued to be provided to the salmonid aquaculture industry, including both fresh water and marine operations. Diagnostic capabilities were expanded to include blood collection, low temperature culture and fluorescent antibody testing.

Branch personnel, in cooperation with the New Brunswick Community College, St. Andrews Campus, held a series of technical workshops for the salmonid aquaculture industry. Courses included financial management, welding, small engine repair and computer training. Similar workshops and seminars were held in northeastern New Brunswick for shellfish culturists.

Financial assistance was provided to establish an association for the province's salmon growers. The purpose of the association is to promote atlantic salmon and encourage the orderly development of the Bay of Fundy aquaculture industry.

A survey was undertaken to evaluate the population of marketable soft-shell clams (Mya arenaria) in contaminated areas along the Southeastern coast.

The survey was carried out around Richibuctou, Côte Ste-Anne, Cocagne, Shediac and Robichaud. Some initial assessments were conducted around Baie Verte and Miramichi Inner Bay. Data indicates a population of approximately 10,000,000 marketable clams.

Assistance was provided to upgrade a small speckled trout hatchery operator at St-Charles. Approximately 150,000 eggs were purchased. The majority of the fry produced were sold to local pond owners.

In the area of statistical analysis, shellfish data collected by staff in northeastern New Brunswick was analyzed by the Université de Moncton. This project has been ongoing for the past few years.

Staff also provided technical advice to mussel and oyster culturists in the northeast and southeast areas of the province.

Fisheries development agreement (ERDA)

The Atlantic Veterinary College situated at the University of Prince Edward Island was contracted to provide diagnostic services for the salmonid industry.

Fish samples were collected from all sites by Departmental staff and sent to the university for analysis. The results of these tests are relayed to the growers along with recommendations for treatment.

The scuba diving services continued to be offered by the Department to the Bay of Fundy cage growers. Eighty-eight days of work were completed with the following information being collected: mortalities, checks for net fouling, bottom monitoring, diseased fish video taping, cage inspections, weight and length samples.

Nine Stage II Salmonid marine cage culturists received assistance to complete the second phase of their development program. They are all doing well and have marketed their 1986 year class fish.

The Atlantic Salmon Hatchery Development Program was initiated to assure an adequate supply of smolts for the cage culture industry. Two or three hatcheries could produce a minimum of 300,000 to 500,000 smolts per year. Proposals were accepted up to February 1, 1988, and then submitted to an evaluation committee for assessment.

The systematic collection and analysis of oceanographic data was initiated to obtain information concerning the potential effects of commercial salmonid culture facilities on the environment. Drogue dispersion studies were completed to help determine volumes and patterns of water exchanges within Lime Kiln Bay.

The Quality Assurance Program was developed with the cooperation of industry to help a specific number of culturists replace diseased fish with healthy stock. The culturists were located in close proximity to the major areas of cage culture and represented a threat to the stocks at other facilities.

A study of marine salmonid culture systems compared the commercial viability of on-growing salmonids using alternative systems of sea cages, pumped ashore land based tanks, or a combination of these systems.

The sea cage operations are the most profitable. A combination of sea cages and land based operations are viable but to a lesser degree than the sea cages. The land based operations, require a large water supply and at best appear to be only a marginal operation.

Two participants were selected to take part in the Shrimp Fleet Renewal Program. Contracts were signed with the shipyards. Work has commenced on both vessels.

A marine service centre was constructed at Ingalls Head, Grand Manan. It was officially opened on October 14, 1987. It is presently operating at capacity.

Work commenced on restoration to its original capacity of the marine railway at Bas Caraquet. Work is being done on track repair, replacement of the cradle, and on rollers and chains.

The Canada Packers two year project to develop and scale-up a basic crab extract process using Japanese technology has been completed. The extraction process was scaled-up from the laboratory and small pilot stage to large scale testing at Canada Packers in Toronto. The product was sent to Japan and was found acceptable. A site has been chosen in North East New Brunswick for a full scale plant.

A project was designed to restore the credibility of the New Brunswick fish and shellfish industry which was badly damaged by the mussel scare. An extensive advertising campaign is also being carried out by the Fisheries Council of Canada.

Aerial survey and mapping were carried out in the Bay of Fundy region to establish an inventory of the marine cage culture sites. The information will be continually updated.

Work was carried out to determine if oil and gas exploration on the Georges Banks would have any effects on the Bay of Fundy fishery. A final report indicates that there are some environmental concerns as well as potential difficulties in areas such as commercial fishing, aquaculture, processing as well as the tourist and recreation industry.

Aquaculture

Again this year staff members were involved in numerous activities over and above the planning, implementation and supervision of projects. A great deal of time and effort went towards the development of proposed legislation and to planning for the orderly development of the aquaculture industry in the province.

In addition, staff served on intra and interdepartmental committees and were involved in the Canada/New Brunswick Subsidiary Agreement on Fisheries Development and the Canada/New Brunswick Economic Diversification Subagreement. Many and varied aquaculture proposals were reviewed and a large number of requests in regards to all aspects of aquaculture were addressed.

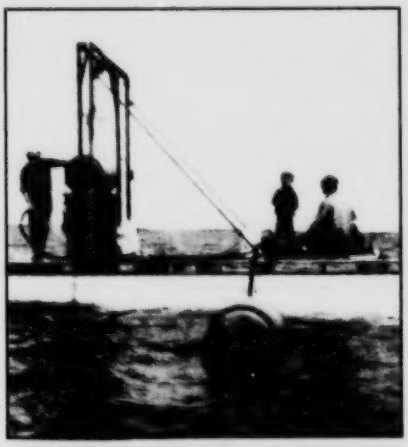

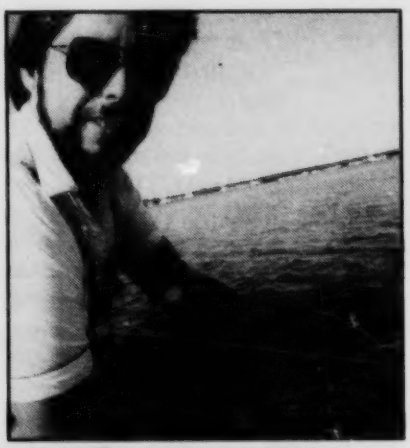

Fisheries development board

The Fisheries Development Board is responsible for administering the various phases of the fishing vessel and aquaculture loans program together with the interest rate subsidy program.

It processus all applications for financial assistance under the Fisheries Development Act. It ensures that all applications are in the form and manner prescribed by regulation for consideration by the New Brunswick Fisheries Development Board which must review all applications under the Act.

The objective of the financial assistance program is to aid and encourage the development of fishing industry in New Brunswick. Funds may be provided for new vessel construction, major refits and overhaul of existing vessels, the purchase of used fishing vessels and new on-board equipment.

During the past fiscal year, new lending guidelines were developed in response to a need for a more structured approach in the administration of the Loans and Advances program.

The Board consists of not more than eleven members appointed by the Lieutenant-Governor in Council and functions in accordance with the Fisheries Development Act and Regulations. A new Board was appointed this year. It's main function is to make recommendations to the Minister on applications for financial assistance under the Act as well as on policy issues.

The Board maintains offices in Campobello, Caraquet, Grand Manan, Lamèque, Shediac and St. Andrews to ensure accessibility of the programs and services provided to fishermen.

The Board is responsible for three main areas of activity:

- Fishing Vessel Inspection and Supervision
- New Boatbuilding Developments
- Engineering and Technical Services

Fishing vessel inspection and supervision

During this fiscal year, the technical staff performed marine related duties on various vessels of the New Brunswick fishing fleet. Over one hundred vessels were inspected, surveyed and evaluated.

The information gathered is essential in processing payments made for vessel construction and repairs. Also, the information facilitates the analysis of applications for financial assistance.

Two large 65-foot steel vessels were built and delivered during the year. One major refit was completed on a 65-foot wooden seiner. Moreover, small boat yards throughout the province built and delivered over one hundred inshore fishing vessels.

New boatbuilding developments

With the assistance of the Canada-New-Brunswick Subsidiary Agreement on Fisheries Development, two 74-foot shrimp fishing vessels were developed, and construction was started. One vessel is designed as an open deck conventional dragger while the other is a sheltered deck type.

These vessels, once completed, will be the most modern steel draggers available today, capable of efficiently producing high quality products. Delivery is anticipated for the fall of 1988.

A new shipyard commenced operations in the Bay of Fundy area. The owners built their first fiberglass reinforced plastic vessel.

Engineering and technical services

During the year many fishermen, boatbuilders and suppliers visited our offices to discuss various matters with our technical staff. Also, our technical staff made frequent visits to the boatbuilders where valuable information and ideas were exchanged, new and better products evaluated and findings transmitted to all interested persons in the fishing industry.

The staff represented the Department at technical sessions on fishing vessels. They also acted as representatives of shipowners during the construction of fishing vessels and for approval of progress payments for work completed. On many occasions they were the catalyst in assisting the fishing industry in the development of new techniques and renovations.

The staff provided their assistance to fishermen in the preparation of documents and claim reports in order to process their insurance claims more rapidly, to the satisfaction of both the Department and the fisherman.

FISHERIES DEVELOPMENT BOARD

Assessment of loan applications by geographical areas (1987-88)

Areas	Loans approved	Loans deferred	Loans withdrawn	Loans not granted	Total
A. Inshore Fishermen					
Northeast	53	5	8	46	112
Southeast	61	6	1	19	87
Southwest	36	0	2	20	58
Sub total	150	11	11	85	257
B. Offshore Fishermen					
Northeast	15	0	5	10	30
Southeast	0	0	1	0	1
Southwest	7	1	1	4	13
Sub total	22	1	7	14	44
C. Herring Weir Fishermen					
Southwest	5	0	0	1	6
Sub total	5	0	0	1	6
D. Aquaculture					
Northeast	2	0	0	3	5
Sub total	2	0	0	3	5
Total	179	12	18	103	312

NUMBER OF CURRENT LOANS

A.	Aquaculture	30
B.	Inshore boats (and/or repairs and/or equipment)	1,137
C.	Steel pumper-carrier	1
D.	Wooden pumper-carrier	1
E.	Steel trawlers	3
F.	Aluminum trawlers	2
G.	Wooden trawlers	10
H.	Fiberglass trawlers	1
I.	Steel trawlers and crab boats	1
J.	Wooden trawlers and crab boats	6
K.	Steel trawlers and shrimpers	2
L.	Wooden trawlers and shrimpers	12
M.	Steel trawlers, shrimpers and crab boats	2
N.	Steel trawlers and scottish seiners	1
O.	Steel crab boats	6
P.	Wooden crab boats	23
Q.	Fiberglass crab boat	5
R.	Steel shrimpers	1
S.	Wooden shrimpers	1
T.	Herring weirs	37
U.	Major repairs and/or equipment	159
V.	Steel scottish seiners	4
W.	Aluminum scottish seiners	1
X.	Wooden scottish seiners	9
Y.	Steel scottish seiners and crab boats	13
Z.	Aluminum scottish seiners and crab boats	1
AA.	Wooden scottish seiners and crab boats	17
BB.	Fiberglass scottish seiners and crab boats	1
CC.	Fiberglass scottish seiners	4
DD.	Steel herring seiners	10
EE.	Wooden herring seiners	21
FF.	Others	88
	Total	1,610

ASSETS AS OF MARCH 31, 1988

A.	Aquaculture	$ 516, 709
B.	Inshore boats (and/or repairs and/or equipment)	18, 349, 906
C.	Steel pumper-carrier	84, 893
D.	Wooden pumper-carrier	51, 850
E.	Steel trawlers	1, 355, 400
F.	Aluminum trawlers	932, 317
G.	Wooden trawlers	1, 221, 427
H.	Fiberglass trawlers	300, 767
I.	Steel trawlers and crab boats	1, 018, 930
J.	Wooden trawlers and crab boats	1, 694, 612
K.	Steel trawlers and shrimpers	1, 969, 540
L.	Wooden trawlers and shrimpers	3, 223, 277
M.	Steel trawlers, shrimpers and crab boats	1, 390, 336
N.	Steel trawlers and scottish seiners	1, 125, 360
O.	Steel crab boats	4, 551, 592
P.	Wooden crab boats	10, 571, 080
Q.	Fiberglass crab boat	1, 498, 357
R.	Steel shrimpers	1, 220, 184
S.	Wooden shrimpers	221, 165
T.	Herring weirs	294, 976
U.	Major repairs and/or equipment	10, 104, 438
V.	Steel scottish seiners	2, 388, 711
W.	Aluminum scottish seiners	473, 951
X.	Wooden scottish seiners	4, 077, 269
Y.	Steel scottish seiners and crab boats	8, 015, 861
Z.	Aluminum scottish seiners and crab boats	585, 696
AA.	Wooden scottish seiners and crab boats	4, 688, 483
BB.	Fiberglass scottish seiners and crab boats	335, 106
CC.	Fiberglass scottish seiners	1, 244, 948
DD.	Steel herring seiners	6, 219, 315
EE.	Wooden herring seiners	2, 993, 543
FF.	Others	4, 262, 842
	Total	$ 96, 982, 841

OTHER ASSETS

ERDA Loans	736, 546
Repossessed trawlers	90, 768
Interest receivable	11, 586, 930
Accounts payable	824, 872
Total	110, 221, 957

Contigent liabilities (Bank loans guaranteed)	199, 959
Reserve for doubtful accounts	43, 213, 899

LOANS AND ADVANCES PROGRAMS

Summary of activities for 1987-88

Number of applications processed	312
Number of applications in process	12
Loans granted	179
Total loans disbursed during the year	13, 226, 724
Repayments	7, 404, 715

TOTAL NUMBER OF LOANS GRANTED SINCE 1946

A.	Inshore boats	4, 669
B.	Trawlers, draggers, seiners and crab boats	1, 138
C.	Major repairs and overhauls	877
D.	Herring weirs	132
E.	Aquaculture	38
F.	Other	64
	Total	6, 918

Finance and administration

The Finance and Administration Division manages the financial and accounting service, the human resource service and the data management and communication service.

In coordinating the delivery of its programs the division provides adequate and timely budget preparation and forecasting. The division ensures that all financial and internal control procedures for expenditures and revenues are effected in accordance with government rules and regulations.

The activities of the Division are shared among the following Branches:

- Finance and Accounting
- Human Resources and Administration
- Data Management and Communications

Finance and accounting

This Branch controls the financial management and the accurate reporting of the accounting activities. This entails the collection of financial data required in the preparation of accounting reports to accommodate budget planning and control.

The staff of this Branch assures that all permanent records are well maintained and that timely financial reporting for loans granted under the authority of the New Brunswick Fisheries Development Board are being made on a regular basis.

This Branch is also responsible for the collection and the adequate maintenance of records for some 1,500 accounts receivable as well as for recommending remedial action on defaults, should the need arise.

Human resources and administration

This Branch is responsible for all aspects of human resource management which entails activities such as recruitment and selection, classification of positions, transfers, and promotions.

The Branch assures that hiring practices are conducted in a timely and efficient manner and are in accordance with government rules and regulations.

Adequate record keeping is maintained on all personnel activities. Word processing, central filing, purchasing, administering the collective agreements and communication with the public are other important tasks being carried out by this Branch.

Data management and communications

The Data Management Branch developed a new program enabling it to computerize all accounts receivable. We can now provide faster and timely information both to our clients and to departmental staff.

An inventory system and mail logging system have also been set up. The service plans to upgrade the IBM 36 mainframe computer and develop a data base on the provincial fishing fleet.

The Communication Service is responsible for the preparation of publicity, press releases, flyers and annual reports.

This Branch distributes to the public information which covers several aspects of the New Brunswick fishing industry as well as programs and services being offered by our Department.

In the coming year a series of newsletters will be published in order to improve information exchange between government and industry as well as between employees of the department.

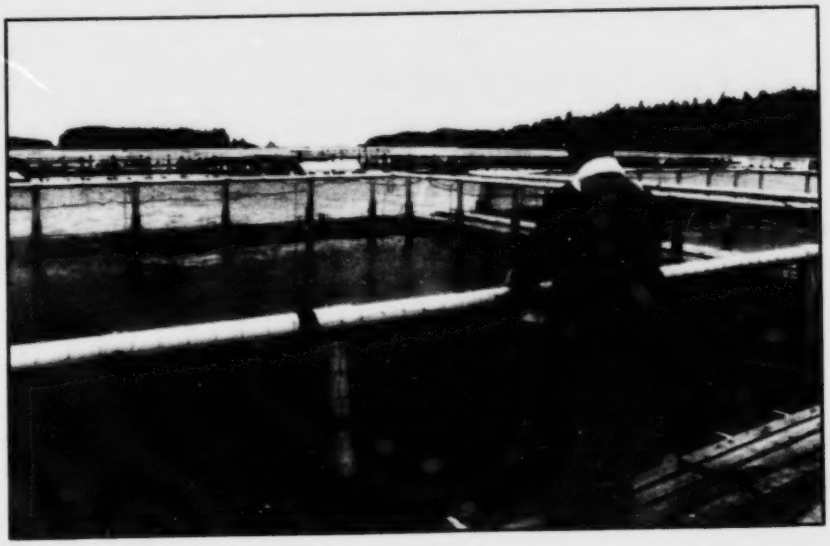

Budget 1987-1988

NEW BRUNSWICK DEPARTMENT OF FISHERIES AND AQUACULTURE

TOTAL EXPENDITURES FOR THE YEAR ENDED MARCH 31, 1988

ORDINARY ACCOUNT

Personnel services (salaries)	$ 3,905,860
Other services	1,939,851
Materials and supplies	637,540
Property and equipment	57,400
Contributions, grants and subsidies	192,414
Debt and other charges	15,259,119
Chargeback recoveries	(639,631)
Sub-total	**$ 21,352,553**

CAPITAL ACCOUNT

ERDA - Fisheries Development Subsidiary Agreement	
Capital	$ 2,512,633
Loans	1,040,995
Fisheries Development Board	13,226,724
Chargeback recoveries	(3,553,628)
Sub-total	**$ 13,226,724**
Total expenditure	**$ 34,579,277**

TOTAL REVENUE FOR THE YEAR ENDED MARCH 31, 1988

ORDINARY ACCOUNT

Gouvernment vehicle	$ 594
Interest on loans	6, 945, 872
Fish inspection act – Licenses	5, 913
Tuition fees	23, 240
Board and lodging	28, 872
Other leases and rentals	3, 470
Operating revenue – Vessels held for resale	155, 506
Prior year expenditures recovery	201, 320
Other miscellaneous revenue	5, 349
Museums and historical sites – Sales and services	98, 475
Service charges	7, 254
Conditional grants – Canada Education National Training Act	538, 090
Other conditional grants	36, 776
Sub-total	**$ 8, 050, 731**
Capital recoveries	6, 100
Recoveries on loans and advances – Fisheries Development Act	7, 404, 715
Properties held for resale	134, 333
Sub-total	**$ 7, 545, 148**
Total revenue	**$ 15, 595, 879**

Overview of commercial fishing operations (New Brunswick 1987)

Preliminary figures indicate that 1987 was a fairly good year for commercial fishing in New Brunswick, except for certain species. The volume and value of landings increased by 3.9 percent and 18.1 percent respectively.

The volume totalled close to 147,000 tonnes, representing a value of $115.8 million.

In addition, the number of fishermen rose to 7,934 in 1987, 185 more than in 1986.

TOTAL N.B. LANDINGS

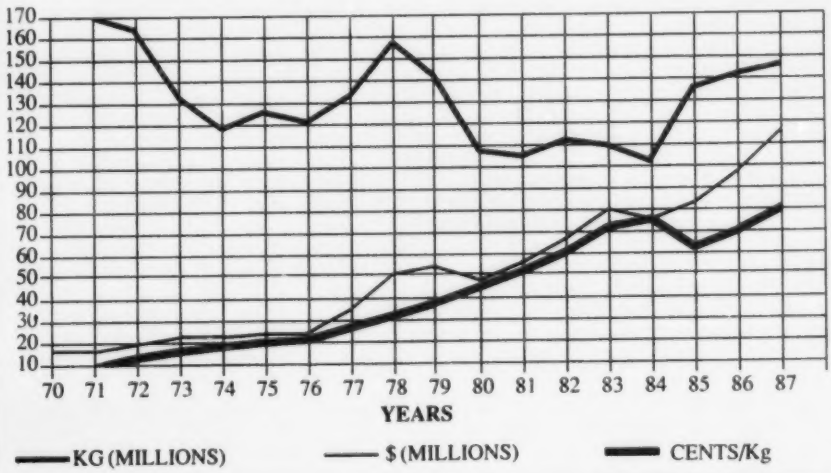

Value of Landings

Crustaceans ranked first once again with a value of $70.8 million, or 61.2 percent of the total landed value. Of this total, lobster accounted for 36.4 percent, and crab, 20.2 percent.

Pelagics took second place with $20.1 million, representing 17.4 percent of the total landed value. Groundfish came third, bringing in $13.8 million, or 11.9 percent of the total landings.

Mollusks were in fourth place with a value of $10.8 million, or 9.3 percent of the total landed value.

Volume of Landings

Although crustaceans decreased in tonnage by 24.8 percent, their value increased by 17.4 percent. This can be attributed in part to crab landings, which dropped by 51.5 percent in volume.

Similarly, while the volume of groundfish landings fell by 10.7 percent, their value rose sharply by 36.8 percent. Pelagics recorded increases in volume and value of 16 percent and 20.5 percent respectively.

Mollusks registered a slight drop of one percent in volume and a slight increase of 1.4 percent in value.

PROPORTION OF LANDINGS IN VALUE

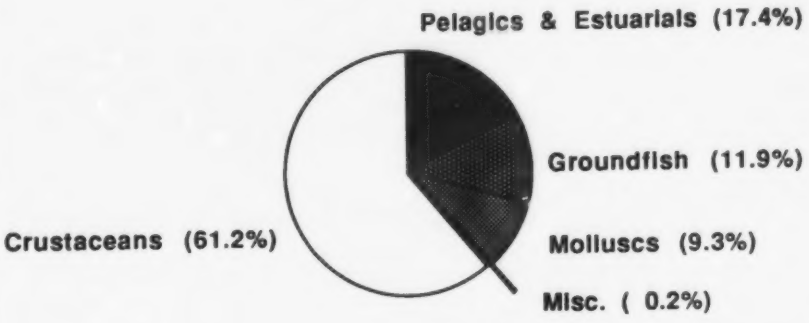

PROPORTION OF LANDINGS IN VOLUME

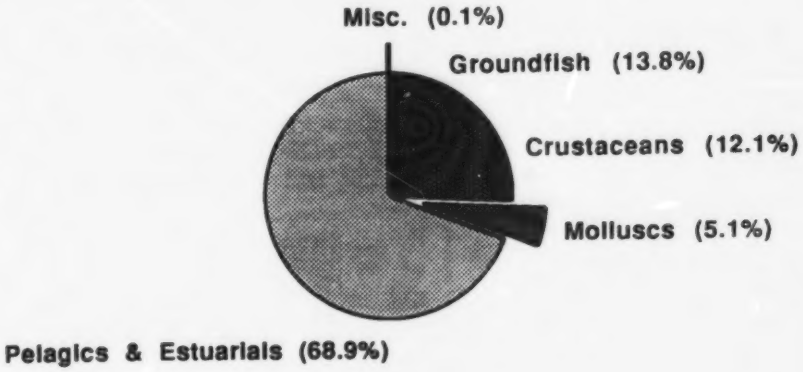

PRODUCTION VOLUME BY PRODUCT 1986

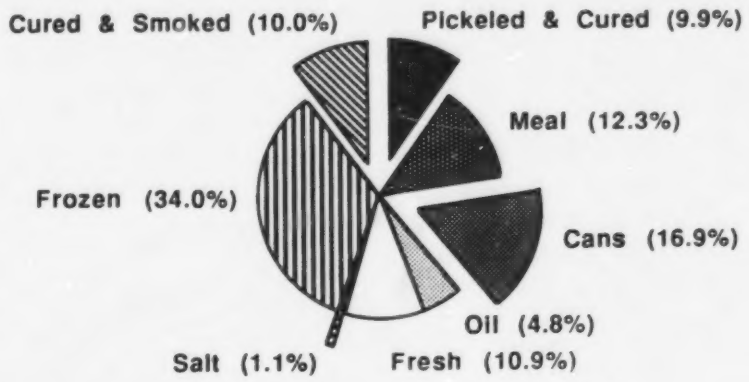

PRODUCTION VALUE BY PRODUCT 1986

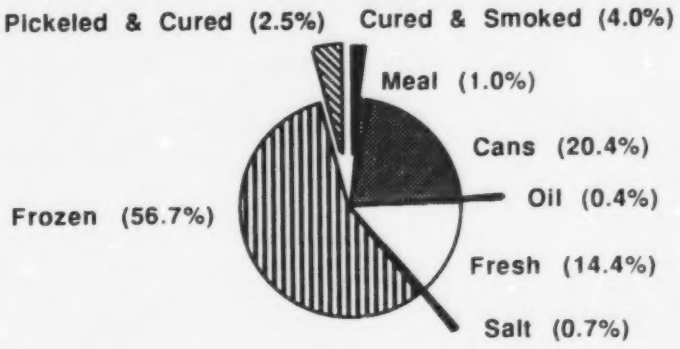

Price Variations

Lobster ranked first in monetary importance with a value of $42.1 million. Snow crab took second place with a total value of $23.3 million.

Herring was next with landings valued at $16.7 million, followed by cod with $7.8 million, shrimp with $5.2 million, and scallop with $4.8 million.

Prices fluctuated radically in 1987 for certain species. The prices of crab, pollock, and clams soared by over 100 percent.

By contrast, prices for certain other species, notably shrimp, smelt, mackerel, and alewives, dropped.

Landings by Region

Northeastern New Brunswick continued to lead the other regions in the volume and value of landings. This region recorded a total of 75,450 tonnes, valued at $63.2 million.

In tonnage, these figures represent 51.4 percent of the volume and 55 percent of the value of provincial landings. In comparison with 1986, the volume dropped by less than one percent while the value rose by 20 percent.

In the Southwest, landings totalled over 53,000 tonnes, valued at $24.5 million. This region accounted for 36.2 percent of the volume and 21.2 percent of the value of New Brunswick landings, representing increases of 4.9 percent and 8 percent respectively in comparison with 1986.

The volume in the Southeast region was close to 18,200 tonnes, valued at $28 million. These figures represent increases of 26.8 percent in volume and 22.2 percent in value.

Value by Region

In the Northeast region, the most important species in terms of landed value was snow crab. It brought in $23.3 million, accounting for almost 37 percent of the total value of landings in the region. Despite a sharp decline of 51.5 percent in tonnage, the value remained more or less the same as in 1986.

Lobster ranked second in landed value with $13.1 million, or 20.7 percent. Its value increased by almost 38 percent in comparison with 1986. Herring finished in third place, with a value of $9.7 million.

In the Southeast region of the province, lobster continued to dominate with landings of $21.4 million, representing 76.4 percent of the total value. This marks an increase of 16.9 percent in comparison with 1986.

The value of herring landings totalled $1.4 million, or 4.9 percent of the total value in the region.

Lobster also took top honours in the Southwest with $7.6 million. It was followed closely by herring with $5.7 million, scallop with $3.5 million, and clams with $2.4 million. These three species brought in $19.2 million, or 68.5 percent of the total value.

Third in the Atlantic Region

New Brunswick placed third in terms of the total production value in the Atlantic region in 1986. Preliminary figures show that its production totalled approximately 77,000 tonnes, valued at almost $340 million. This represents 16.4 percent of the total production value in the Atlantic region.

Value of Exports

Exports of fish products and by-products to various countries totalled 80,900 tonnes, for a record value of $352.4 million. In comparison with last year, these figures represent increases of 3.3 percent and 14.7 percent respectively.

The shellfish group maintained its lead in the value of products exported with $195 million, an increase of 7.4 percent in comparison with 1986. Shellfish contributed 55.2 percent of the total value of exports.

Canned products came second with a value of $38.6 million, 0.7 percent higher than in 1986. Exports of canned products represented 10.9 percent of the total value of provincial seafood exports.

Frozen products were third with a value of $36.6 million, or 10.4 percent of the exports. Fresh products accounted for $26.9 million in 1987.

EXPORT VALUE IN %

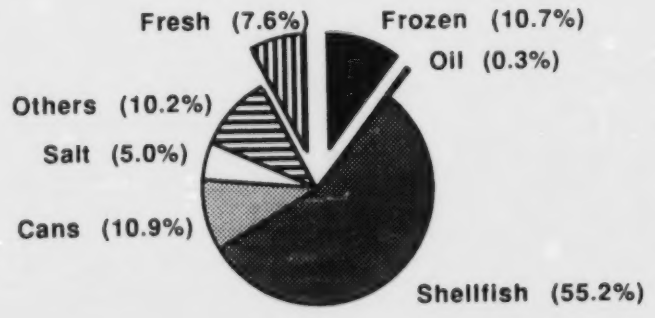

EXPORT VOLUME IN %

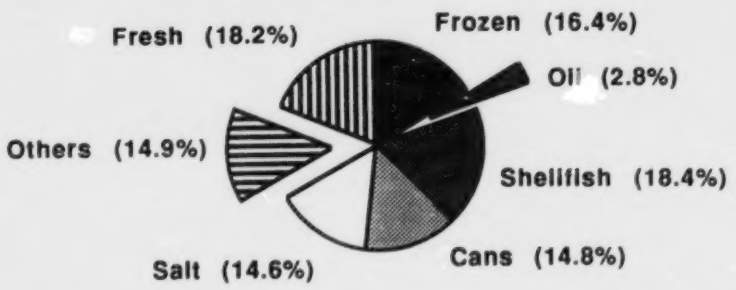

Export Markets

Fish products were exported to 51 countries in 1987. The largest importer was the United States, accounting for $217 million. It therefore contriuted 61.5 percent of the total value of New Brunswick exports of fish products.

The second largest market was Japan, which purchased $75 million or 21.3 percent of the total value of exports in 1987.

Jamaica was third with $6.2 million, representing 1.8 percent of the total value of exports, followed by France with $5.8 million, or 1.6 percent. Exports to other countries totalled less than one percent of the total value of products exported.

The value of fish products exported to North American markets increased by 11.2 percent in comparison with 1986. The value dropped by 4.6 percent for Central America but rose by 256.5 percent for South America.

Exports to Western Europe increased by 83.3 percent, while those to Eastern Europe dropped by 56.1 percent. Oceania also recorded a drop of 4.8 percent. An increase of 23.7 percent in exports to Asia contrasted sharply with radical drops of 63.9 percent for Africa and 90.1 percent for the Middle East.

EXPORT MARKETS
% OF VALUE PER COUNTRY

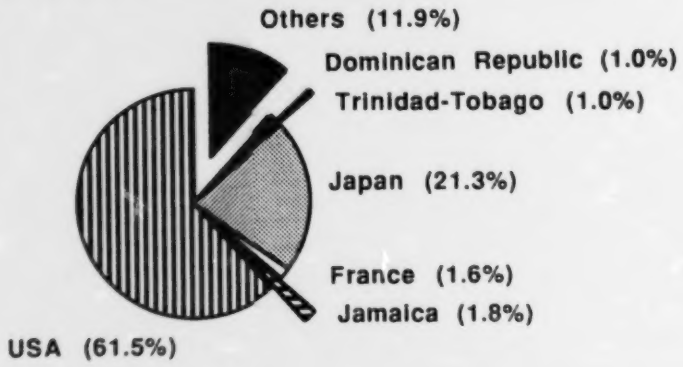

EXPORT MARKETS
% OF VOLUME PER COUNTRY

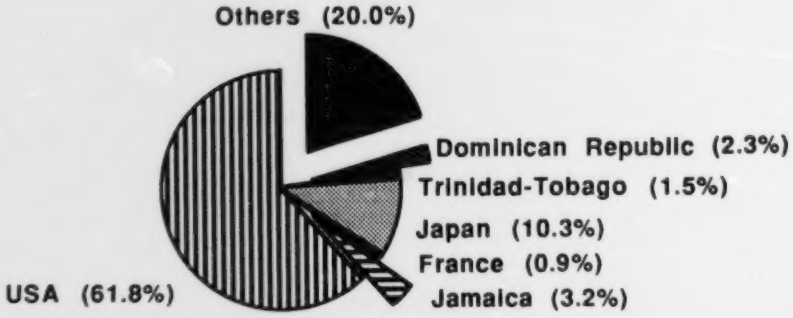

Imports

In 1987, the volume of imports rose to more than 146,000 tonnes, valued at $36.2 million. Even though the volume of imports increased, the value dropped by 13.5 percent.

IMPORT OF FISH PRODUCTS
BY COUNTRIES

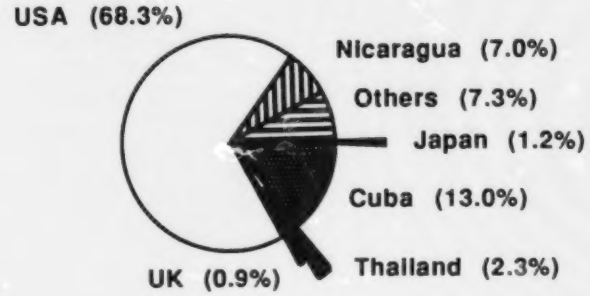

EMPLOYMENT IN FISHING

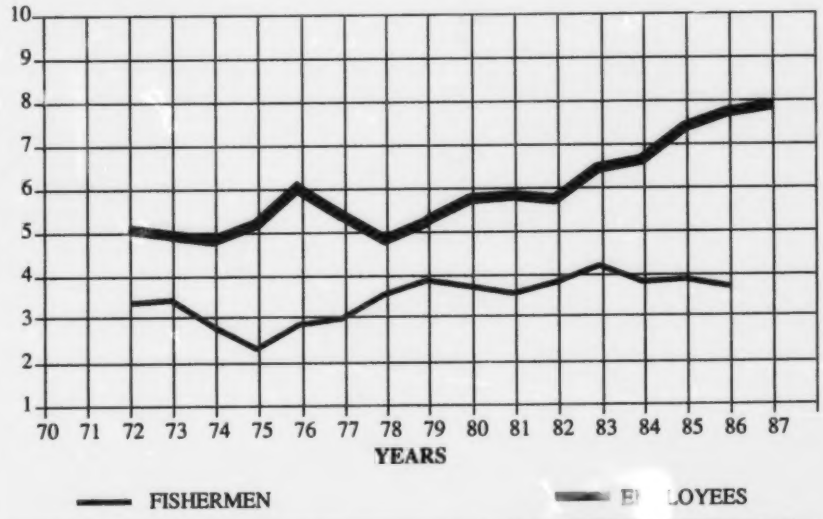

* A more detailed statistical analysis is available on request.

PUBLISHED BY ORDER OF THE LEGISLATIVE ASSEMBLY BY

FISHERIES AND AQUACULTURE NEW BRUNSWICK
P.O. BOX 6000
FREDERICTON NB
E3B 5H1

DECEMBER 1988

PÊCHES ET AQUACULTURE
NOUVEAU-BRUNSWICK

RAPPORT ANNUEL 1988

Pour l'année financière terminée le 31 mars 1988

Honorable Gilbert Finn
Lieutenant-Gouverneur
Province du Nouveau-Brunswick

M. le Lieutenant-Gouverneur,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel du ministère des Pêches et de l'Aquaculture du Nouveau-Brunswick pour l'année financière terminée le 31 mars 1987.

Veuillez agréer, Monsieur Finn, l'hommage de mon profond respect.

Aldéa Landry
Ministre des Pêches et de l'Aquaculture

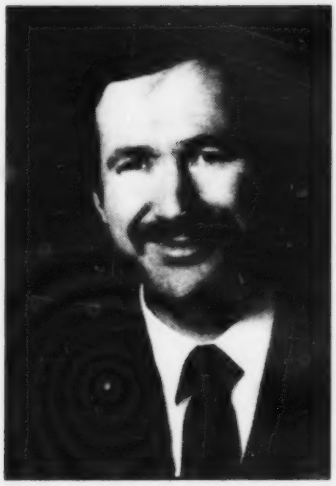

Honorable Aldéa Landry
Ministre des Pêches et de l'Aquaculture

Madame la Ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter, au nom du personnel, le rapport annuel du ministère des Pêches et de l'Aquaculture du Nouveau-Brunswick pour l'année financière terminée le 31 mars 1988.

Veuillez agréer, Madame Landry, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Sylvestre McLaughlin
Sous-ministre

TABLE DES MATIÈRES

Page

Mandat du Ministère..... 4
Politiques de la ressource et planification..... 6
Opérations et services..... 18
Conseil de dévelopement des pêches..... 27
Finances et administration..... 33
Budget 87-88..... 35
Survol de la pêche commerciale..... 37

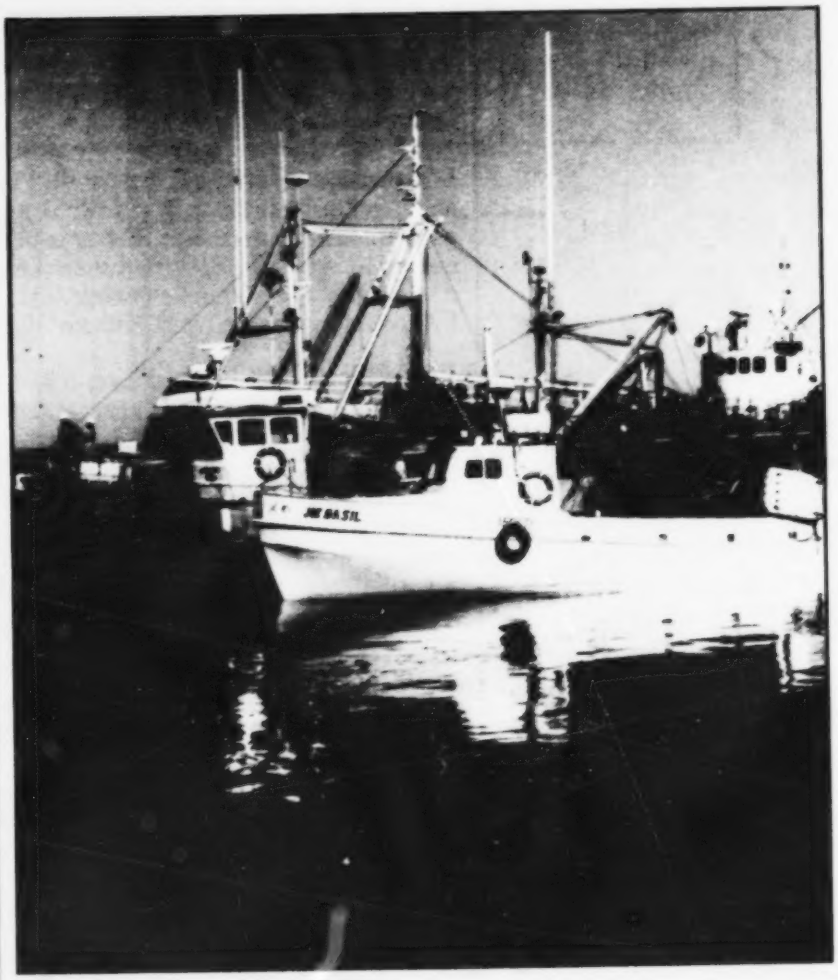

Mandat du Ministère

Le rôle principal du ministère des Pêches et de l'Aquaculture du Nouveau-Brunswick consiste à favoriser le développement et à accroître la productivité de l'industrie de la pêche. Le maintien de sa viabilité et de son caractère concurrentiel nécessite des investissements dans une flotte moderne et l'embauche d'équipages compétents à bord des navires de pêche.

Afin d'atteindre ces objectifs, le Ministère offre des services financiers, techniques et éducatifs pour favoriser le développement de l'industrie. Il participe également aux activités de recherche, de conservation et de répartition de la ressource.

L'expansion récente du secteur de l'aquaculture a considérablement augmenté son importance globale dans l'économie de la province. Le gouvernement a décidé de relever le défi en déposant la Loi sur l'aquaculture à l'Assemblée législative et en élargissant le mandat du ministère des Pêches qui s'appelle maintenant le ministère des Pêches et de l'Aquaculture du Nouveau-Brunswick.

Une série de programmes sont offerts par le Ministère dans le but d'accroître la viabilité et l'efficacité des industries de la pêche et de l'aquaculture:

- prêts pour les navires de pêche et pour l'aquaculture
- taux d'intérêt subventionnés dans le cadre du programme de prêts
- amélioration continue des navires de pêche et développement de la technologie
- services techniques et de génie à l'intention des exploitants et constructeurs de navires
- expansion de l'aquaculture
- investissements dans l'infrastructure et l'exploitation

L'administration de ces programmes est assurée avec l'aide du personnel des bureaux de Caraquet, Shippagan, Lamèque, Shediac, St. Stephen, Campobello, Grand Manan, St. Andrews et Fredericton.

Le Ministère comprend quatre divisions principales:

- Politiques de la ressource et Planification
- Opérations et Services
- Conseil de développement des pêches
- Finance et Administration

Soulignons que l'Ecole des pêches du Nouveau-Brunswick, située à Caraquet, et le Centre marin de Shippagan relèvent aussi du Ministère.

Structure du Ministère

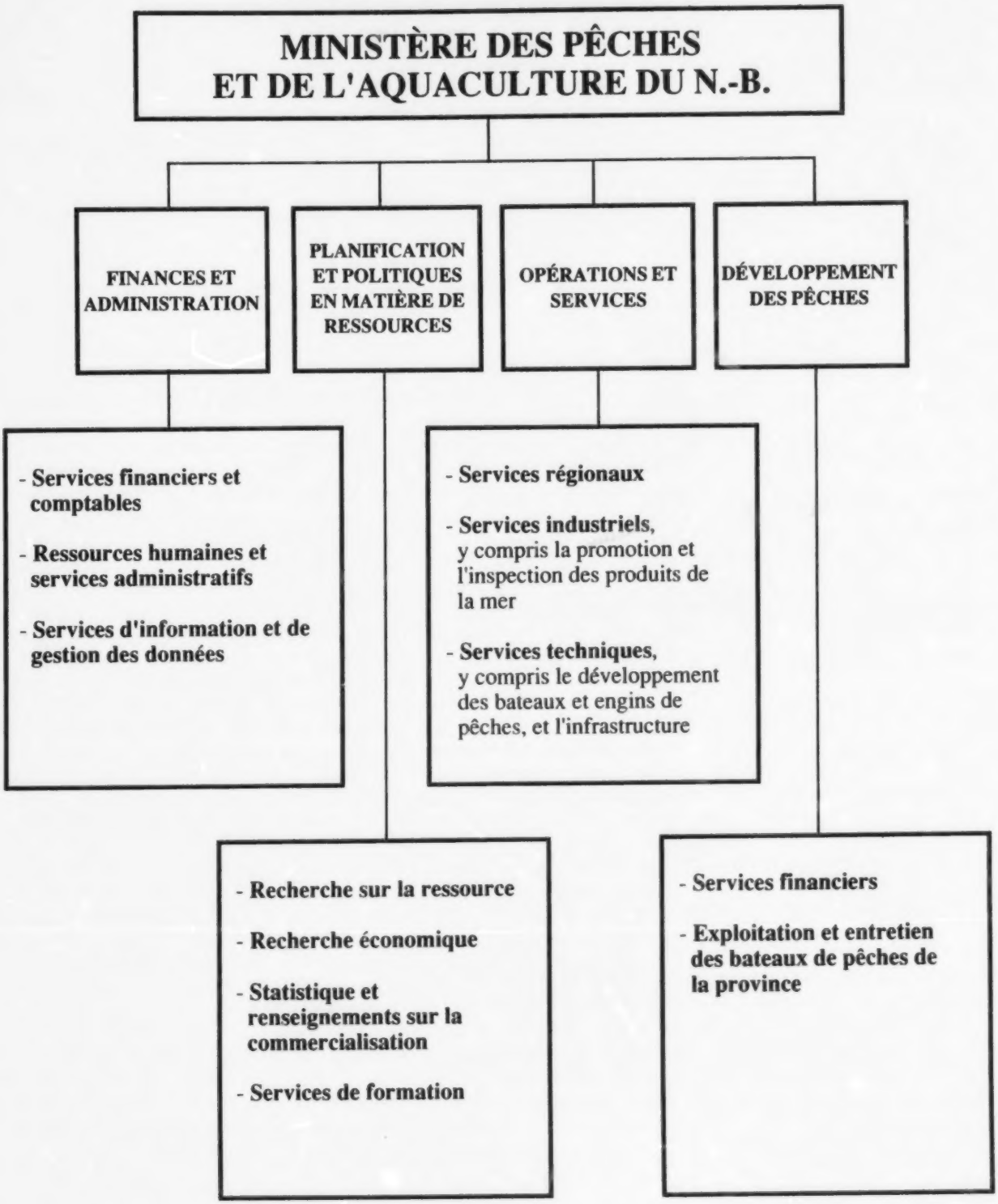
MINISTÈRE DES PÊCHES ET DE L'AQUACULTURE DU N.-B.
FINANCES ET ADMINISTRATION
PLANIFICATION ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE RESSOURCES
OPÉRATIONS ET SERVICES
DÉVELOPPEMENT DES PÊCHES
- Services financiers et comptables
- Ressources humaines et services administratifs
- Services d'information et de gestion des données
- Services régionaux
- Services industriels, y compris la promotion et l'inspection des produits de la mer
- Services techniques, y compris le développement des bateaux et engins de pêches, et l'infrastructure
- Recherche sur la ressource
- Recherche économique
- Statistique et renseignements sur la commercialisation
- Services de formation
- Services financiers
- Exploitation et entretien des bateaux de pêches de la province

Politiques de la ressource et planification

La Division des politiques de la ressource et de la planification touche à tous les aspects de l'industrie de la pêche. Son personnel possède de vastes connaissances dans les domaines de la biologie marine, de l'océanographie, de l'économie, de l'analyse financière, de la formation et de la statistique.

Ces connaissances facilitent l'établissement des lignes directrices et des plans et stratégies nécessaires pour que les investissements dans la pêche, le traitement du poisson, la commercialisation et la formation contribuent au développement des ressources marines disponibles au Nouveau-Brunswick. Les efforts particuliers mis dans la gestion et le développement des ressources marines ont permis de garantir la viabilité de l'industrie des produits de la mer.

La Division des politiques de la ressource et de la planification représente la province lors des négociations sur les contingents régissant la répartition des différentes ressources halieutiques. Elle fait des recommandations au Conseil de développement des pêches au sujet de l'amélioration et du remplacement des navires de pêche.

La Division participe également à l'évaluation des demandes d'expansion et de modernisation des installations de traitement du poisson dans le cadre du Programme d'aide financière à la petite entreprise. Elle diffuse des données socio-économiques sur le développement de l'infrastructure et les industries connexes de la pêche. Finalement, la Division élabore des lignes directrices et des stratégies qui visent les organismes chargés de maintenir, de diriger et de réglementer le secteur des pêches.

Au cours de la dernière année, la Division s'est efforcée d'améliorer ses services. L'équipe de négociation des contingents a été restructurée et a accueilli des membres supplémentaires. Un mécanisme normalisé a été instauré pour l'établissement des positions du Ministère en matière d'attribution des contingents.

La base de données a été évaluée, remaniée et améliorée en fonction des besoins des négociations. Le personnel de la division a consulté davantage les représentants de l'industrie de la pêche et a amélioré la coordination des activités de négociation des contingents.

En 1984, le gouvernement du Canada et le gouvernement du Nouveau-Brunswick ont signé un Accord corollaire sur le développement de la pêche, entente échelonnée sur cinq ans. La Division des politiques de la ressource et de la planification a pris part à la mise en oeuvre d'un certain nombre de projets financés dans le cadre de cette entente.

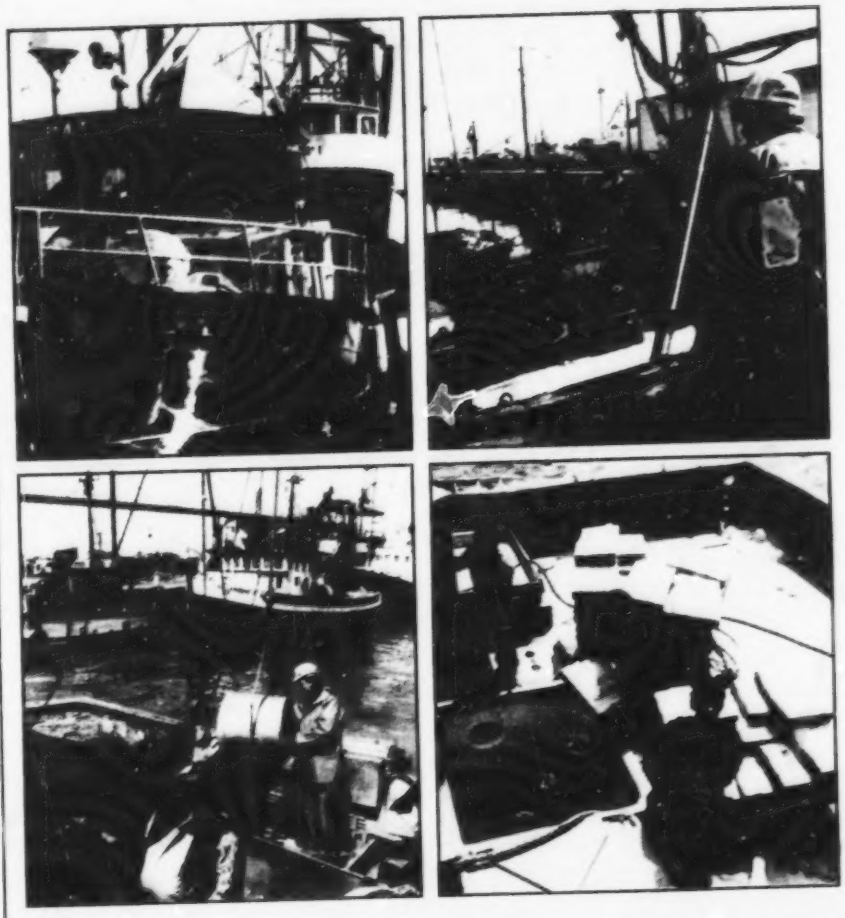

Par exemple, une étude a été entreprise afin d'identifier les retombées possibles pour le Nouveau-Brunswick de l'exploitation pétrolière et gazéifière sur le banc de Georges. D'autres projets ont étudié la modernisation de la flotte de pêche à la crevette et le rachat de permis de pêche commerciale au saumon.

La Division prend directement part aux travaux de planification par sa participation aux réunions du Conseil des ministres des pêches de l'Atlantique (CMPA) et du Comité fédéral-provincial des pêches de l'Atlantique (CFPPA).

Ces comités abordent des sujets tels l'élaboration de plans de pêche, les échanges commerciaux avec les pays étrangers, la promotion de certaines espèces, les permis, l'utilisation des ressources du Nord, l'emploi, les relations interprovinciales et fédérales-provinciales, les lois sur la pêche, la conception de chalutiers-congélateurs, l'accord du lac Meech et la lien fixe entre le Nouveau-Brunswick et l'I.-P.-E.

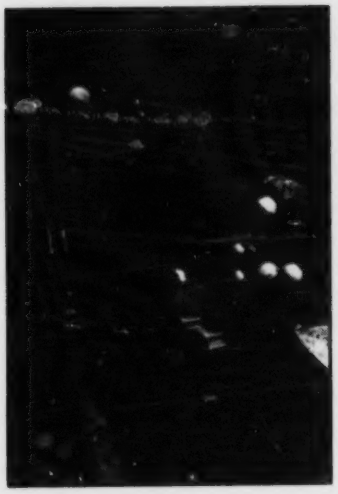

La Division est également représentée au sein des délégations canadiennes traitant des aspects internationaux des pêches et défend les intérêts de la province dans de nombreux comités chargés de questions d'envergure internationale.

Au cours de la dernière année financière, la Division a participé aux discussions sur le différend frontalier canado-français, aux travaux de l'Organisation du nord de l'Atlantique pour la conservation du saumon (NASCO), du Comité consultatif du golfe du Maine (GOMAC), aux négociations bilatérales sur les pêches entreprises avec de nombreux pays et aux négociations sur le libre échange entre le Canada et les Etats-Unis.

Des représentants de la Division ont aussi joué un rôle capital au sein du comité fédéral-provincial chargé d'élaborer les critères qui seront appliqués sur divers aspects des pêches. Au nombre des sujets, citons les quotas alloués aux entreprises, la surexploitation des ressources marines canadiennes par les pays étrangers, les permis de pêche, la consultation fédérale-provinciale et la qualité des produits. Les représentants des cinq provinces côtières, membres du comité ont présenté leurs recommandations au CMPA et au CFPPA.

La Division participe également à la coordination de la recherche marine. Ses représentants conseillent Pêches et Océans Canada sur les activités de recherche entreprises dans les eaux côtières du Nouveau-Brunswick, et représentent le Ministère au Centre d'océanographie Huntsman. Au cours de l'année, une des préoccupations principales de la division a été le développement des capacités de recherches du Centre marin de Shippagan.

La Division administre le programme de formation des pêcheurs du Nouveau-Brunswick. Ceci comprend l'élaboration de stratégies de formation qui sont mises en application à l'Ecole des pêches provinciale et au Centre des mesures d'urgence en mer de Caraquet.

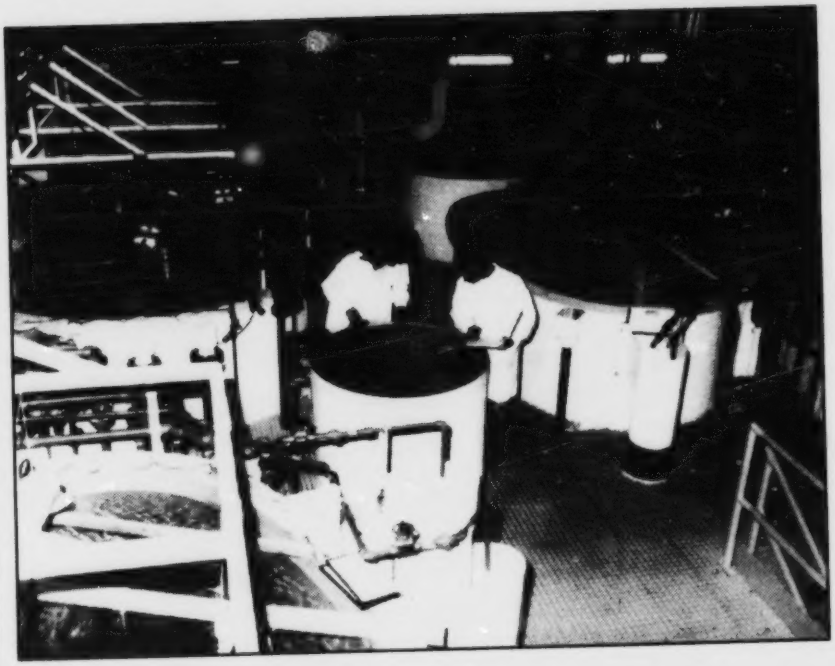

Les principales activités entreprises cette année ont porté sur l'expansion du programme de formation des pêcheurs dans la région de la baie de Fundy, la coordination, avec la collaboration de l'Université du Nouveau-Brunswick, du programme estival de sciences destiné aux élèves du secondaire et donné à l'Ecole des pêches, l'acquisition d'un simulateur de pêche et de navigation pour l'Ecole des pêches et la participation aux réunions des comités consultatifs sur la sécurité en mer.

Voici les cinq directions composant la Division des politiques de la ressource et de la planification:

-Recherche sur la ressource
-Recherche économique
-Statistiques et renseignements sur la commercialisation
-Services de formation
-Aquarium et Centre marin

Recherche sur la ressource

La responsabilité première de cette Direction est la gestion des pêches. A cette fin, son personnel doit garantir une interaction suivie avec toutes les intervenants de l'industrie de la pêche au Nouveau-Brunswick ainsi qu'évaluer les données sur les ressources.

Ces activités entraînent l'élaboration de positions et de stratégies propres à la province qui sont par la suite mises de l'avant lors des négociations des contingents par le comité consultatif intergouvernemental sur les pêches.

Au cours de l'année financière, la Direction de la recherche a été réorganisée et considérablement renforcée. Les employés se sont vus confier la responsabilité de dossiers propres à certaines espèces de poissons. Par conséquent, l'équipe de négociation a pu travailler de façon plus efficace tout en entretenant des rapports plus étroits avec les représentants de l'industrie.

Les espèces pélagiques constituent l'un des groupes qui ont reçu une attention particulière. La pêche au hareng dans la baie de Fundy et dans le golfe du Saint-Laurent a fait l'objet de discussions approfondies avec l'industrie. Des plans de gestion ont été dressés pour satisfaire le mieux possible les besoins et les objectifs de la province.

Des travaux de planification ont été amorcés pour garantir le développement des stocks de maquereaux, et plus particulièrement pour que ce type de pêche puisse occuper davantage la flotte de seineurs à harengs. La pêche au thon rouge fait également l'objet d'études relativement au développement de marchés potentiels, ce qui constitue actuellement sa principale faiblesse.

La pêche au poisson de fond et à la crevette dans l'ensemble de la province est un autre secteur de responsabilité particulière. D'importants progrès ont été enregistrés cette année en ce qui a trait à la gestion de la pêche au poisson de fond.

Parmi les changements apportés, citons la séparation des contingents entre les bateaux de plus et de moins de 45 pieds afin de réduire le nombre de permis non-exploités. Un autre aspect concerne l'établissement d'un programme de développement destiné aux usines touchées par la pénurie de certains stocks de poisson dans le golfe du Saint-Laurent. Ce programme est basé sur l'exploitation d'espèces sous-utilisées, notamment le sébaste.

Le Ministère a aussi exigé l'accès aux stocks de morues du Nord pêchés en haute mer et cela à l'appui de la proposition de Nova Nord. Ce consortium d'entreprises de pêche du Nouveau-Brunswick et du Québec souhaite utiliser des chalutiers-congélateurs pour améliorer la qualité du produit et accroître l'exploitation de façon à garantir la viabilité des usines de transformation du golfe.

Le troisième secteur visé est celui de la pêche aux crustacés, notamment le crabe, le pétoncle et le homard. Au cours de la dernière année financière, la pêche au crabe des neiges n'a pas été bonne. Beaucoup d'efforts ont été consacrés à l'identification de moyens susceptibles de minimiser les répercussions, sur les pêcheurs et travailleurs d'usine du golfe, de l'affaiblissement des stocks de crabe des neiges.

Quant au homard, les travaux ont surtout portés sur le perfectionnement des plans de gestion et sur la promotion de pratiques de pêche qui tiennent mieux compte des nouveaux règlements américains régissant l'importation.

Le plan de gestion de la pétoncle, en augmentant la taille minimale des prises, entraînera la réduction des méfaits occasionnés par la pêche excessive. Cette mesure vise à promouvoir les avantages à long terme de cette pêche.

Le quatrième groupe de poissons comprend les espèces de rivière telles le saumon, le gaspereau, l'alose et l'anguille.

Au cours de la dernière année financière, de nombreux permis de pêche commerciale au saumon ont été éliminés par l'entremise du programme de rachat de permis. Cette mesure devrait permettre aux stocks du Nouveau-Brunswick de se reproduire après les quelques années de pêche excessive faite outre nos frontières. Des efforts ont aussi été déployés afin de réduire les prises par des intérêts étrangers.

La possibilité d'établir un lien fixe entre le Nouveau-Brunswick et l'Ile du Prince-Edouard, l'élaboration d'une nouvelle politique d'attribution de permis de pêche commerciale pour les provinces du littoral de l'Atlantique et l'évaluation de tous les programmes actuels d'allocations aux entreprises avec la perspective d'application permanente de ces programmes a également retenu notre attention au cours de la dernière année fiscale.

Recherche économique

La responsabilité première de la Direction de la recherche économique consiste à analyser, aux plans social et économique, les questions et événements pouvant avoir une incidence sur l'industrie des pêches et de l'aquaculture du Nouveau-Brunswick.

Au nombre des sujets abordés en 87-88, citons l'étude du rapport de la Commission d'enquête sur l'assurance-chômage (Rapport Forget), du rapport de la Commission royale d'enquête sur l'union économique canadienne et les perspectives de développement (Rapport MacDonald) et de l'Accord sur le libre échange entre le Canada et les Etats-Unis.

La Direction a aussi fourni des données aux comités interministériels mis sur pied pour traiter de sujets tels la science, la technologie, le travail et le commerce. Des travaux d'élaboration d'un énoncé de principe sur la commercialisation des produits de la mer ont été amorcés. Les résultats de ce travail préliminaire ont été présentés au Comité sénatorial permanent sur les pêches.

La Direction a poursuivi l'évaluation de l'aspect financier des demandes présentées dans le cadre du programme fédéral-provincial de renouvellement des crevettiers.

Elle a pris part activement au processus de sélection d'un expert-conseil engagé pour étudier la capacité de traitement des compagnies membres du consortium Nova Nord. Ce consortium d'entrepreneurs du Québec et du Nouveau-Brunswick tente d'obtenir la permission de pêcher le poisson de fond à l'intérieur de la zone économique canadienne de 200 milles.

Finalement, la Direction a analysé les politique liées à une foule de sujets dont les services d'inspection, la destruction des déchets, les ententes auxiliaires et l'évaluation des programmes.

Statistiques et renseignements sur la commercialisation

Au cours de l'année financière 87-88, les employés de ce service ont communiqué des renseignements aux fonctionnaires fédéraux et provinciaux, aux experts-conseils, aux bibliographes, aux libraires et aux courtiers.

Les demandes de renseignements ont porté sur tous les secteurs de l'industrie de la pêche au Nouveau-Brunswick, notamment les débarquements provinciaux et régionaux, les engins de pêche, les contingents, les saisons de pêche, les emplois primaires et secondaires, les prix, les exportations et les importations.

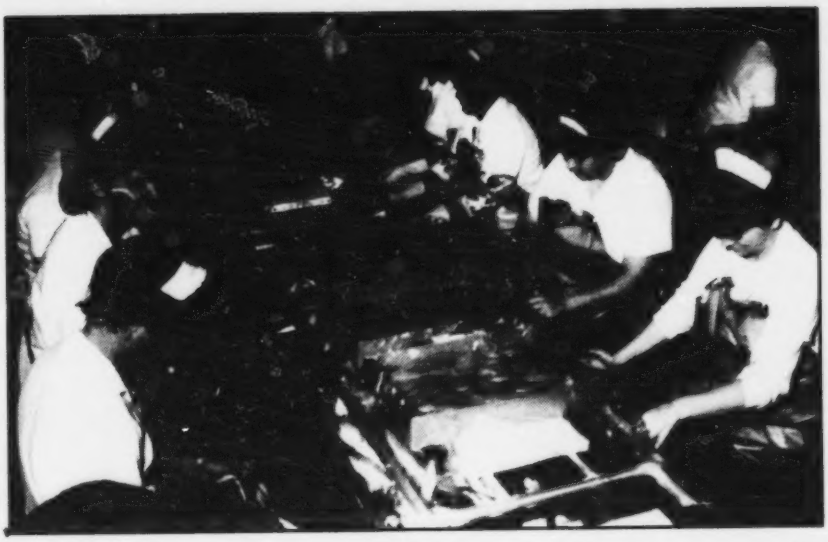

Le service s'est occupé de nombreux autres dossiers qui touchent à la gestion des ressources halieutiques. Au plan de la commercialisation, les activités ont visé les courtiers en quête de fournisseurs et les producteurs à la recherche de nouveaux débouchés.

Dans le cadre du programme d'aide financière à la petite entreprise, notre service, en collaboration avec le ministère du Commerce et de la Technologie, a étudié une soixantaine de demandes d'expansion et de renovation d'usines de transformation. Le nombre de demandes d'aide financière a augmenté de 61,5 pour cent par rapport à l'an dernier. Les emplois créés ou maintenus par suite de ces démarches totalisent plus de 337.

Le service a également représenté le Ministère lors des négociations bilatérales entre le Canada et d'autres pays, notamment la France, l'URSS, le Japon, l'Allemagne de l'Est, le Cuba, la Pologne et les Etats-Unis.

Par ailleurs, des employés du service ont siégé à différents comités de travail dont les activités visaient la modification et l'amélioration des politiques de répartition des contingents.

Parmi ces comités, mentionnons le Comité consultatif sur le poisson de fond de l'Atlantique, celui de la zone "Scotia Fundy", le Comité sénatorial sur les pêches, le Comité du contrôle de la qualité des produits de la pêche et le regroupement veillant à la sécurité sur les navires de pêche, ce dernier étant sous l'égide de la Garde côtière canadienne.

Nous avons également représenté le Ministère au sein de l'organisation des mesures d'urgence et contribué ainsi à l'élaboration d'un plan amélioré d'évacuation des pêcheurs des zones de radiation advenant une catastrophe nucléaire à Pointe-Lepreau.

Formation des pêcheurs

L'Ecole des pêches du Nouveau-Brunswick, seule institution provinciale d'enseignement à vocation maritime, offre aux pêcheurs la formation de base nécessaire à la pratique efficace de leur métier.

Grâce à son programme régulier et à l'Education permanente, l'Ecole offre des cours touchant tous les aspects des métiers de la mer, qu'il s'agisse des bateaux, des engins de pêche, des techniques de pêche, de l'utilisation d'appareils électroniques ou de la sécurité en mer.

En outre, l'Ecole des pêches prépare les candidats aux examens de Transports Canada menant à l'obtention du certificat d'officier de pont, d'officier-mécanicien ou du certificat en mesures d'urgence en mer.

Outre l'enseignement, l'Ecole offre de l'aide technique aux pêcheurs, à l'industrie et au grand public dans les domaines de la sécurité aquatique, de la navigation, de la mécanique et des engins de pêche.

Le Centre des fonctions d'urgence en mer, le seul centre du genre au Nouveau-Brunswick, fait partie de l'Ecole des pêches. Les cours offerts au Centre portent sur la manipulation des engins de sauvetage, la lutte contre les incendies, la survie en mer et les premiers soins. Ce cours est aussi offert dans les villages de pêcheurs grâce à notre unité mobile de formation.

Deux professeurs de l'Ecole supérieure polytechnique du Littoral (Espol) de Guayaquil en Equateur ont terminé un stage à l'Ecole dans le cadre d'une entente entre l'Association des collèges communautaires du Canada et l'Espol. Ces stagiaires implanteront dans leurs institutions des programmes d'enseignement sur divers sujets: mécanique, marine, réfrigération, hydraulique et engins de pêches (agrès).

En outre, 18 stagiaires de 13 pays francophones d'Afrique ont passé une semaine à l'Ecole afin de se familiariser avec nos méthodes de formation et nos techniques de pêche.

CERTIFICATS ÉMIS EN 1987-1988

École des Pêches	758
Ministère des Communications du Canada	148
Ministère des Transports du Canada	339
Société ambulancière Saint-Jean	237
Total:	1482

53% de ces certificats ont été donnés à des étudiants qui ont suivi des cours de formation hors-campus.

Aquarium et Centre Marin

L'Aquarium et Centre marin offre au public des expositions sur la vie aquatique et le monde de la pêche dans le golfe Saint-Laurent. Le Centre est doté de plusieurs installations incluant de grands aquariums, de petits bacs et un bassin des phoques. On peut y voir poissons, crustacés, mollusques et autres animaux peuplant les eaux du golfe.

L'année 1987 a certes été un point tournant dans l'orientation de l'Aquarium et du Centre marin. Afin de maximiser l'utilisation des infrastructures existantes, surtout en biologie marine, plusieurs projets de recherche ont été lancés et d'autres se sont poursuivis.

Tout d'abord, une équipe dirigée par M. Louis Giguère, de l'Institut Maurice Lamontagne, au Québec, a entrepris une étude sur le degré de prédation dont sont victimes les jeunes harengs et maquereaux en fonction de leur viabilité dans le milieu.

Par ailleurs, le Centre de recherche en biologie marine de Pêches et Océans Canada, sous la direction de M. Mikio Moriyasu, étudie actuellement le cycle de vie du crabe des neiges. Ces travaux comprennent des études sur la mue, la maturité, la fécondité et le comportement copulatoire. Afin de faciliter les travaux, un deuxième laboratoire humide a été aménagé et une technicienne a été embauchée.

Un troisième projet de recherche de Pêches et Océans Canada, financé en vertu de l'Entente de développement économique régional (EDER), a aussi été amorcé au Centre marin en 1987. Ces travaux permettent d'analyser la composition de l'eau des baies et des rivières de l'Est du Nouveau-Brunswick.

Le Centre universitaire de Shippagan a effectué, au Centre marin, des travaux de recherche sur les effets de l'exposition chronique d'un polluant (cuivre) sur le développement des récepteurs olfactifs de la truite arc-en-ciel. L'étude a été menée sous la direction de Madame Diane Saucier.

Le Centre universitaire de Moncton, dirigé par M. Andrew Boghen, a procédé à une étude histologique et biochimique de la glande digestive du jeune homard afin de mieux comprendre les changements anatomiques circadiens de cette structure.

La firme "Seatech Investigation Services" de Halifax a effectué, pour le compte du Centre marin, des travaux de surveillance et d'analyse pendant les travaux de creusage dans la baie de Miscou.

En décembre 1987, des travaux de recherche en vue de l'implantation d'une écloserie pilote (ostréiculture) ont été entrepris; ils se poursuivront jusqu'à l'implantation.

Le Centre marin est aussi chargé de la documentation d'un projet de recherche dirigé par M. Ernest Ferguson et financé en vertu de l'EDER. Les travaux consistent à dresser l'inventaire des populations de mollusques au Nouveau-Brunswick, et plus précisément dans le nord-est et le sud-est de la province.

Afin d'élargir le mandat confié à l'Aquarium et au Centre marin en 1982, c'est-à-dire présenter une collection de poissons et d'organismes marins de l'Est du Canada, plusieurs travaux ont été entrepris pour rendre plus attrayante la présentation de la collection. De nombreux bassins ont été redécorés, des échanges de poissons ont été réalisés avec l'Aquarium de Québec et un système de filtrage sous gravier a été installé pour accroître l'efficacité et améliorer l'esthétique.

L'acquisition d'équipement de plongée sous-marine a, par ailleurs, facilité le prélèvement d'autres espèces. Les bonnes relations entre le personnel du Centre marin et celui du Huntsman's Marine Science Center de Saint Andrews a permis de mener à bien de bons échanges de spécimens et d'effectuer des expéditions pour la capture de poissons dans la baie de Fundy.

Afin de mieux promouvoir l'Aquarium, nous avons fait des présentations à l'extérieur de la province, notamment au Québec lors des salons du camping, de la chasse et de la pêche, aux aînés participant à Tour Canada de même que pendant la réunion annuelle de l'Association canadienne des parcs zoologiques et des aquariums (CAZPA). Nous avons aussi accordé des interviews aux média sur certains événements qui ont eu lieu au Centre, tels la naissance d'un phoque en captivité.

Le programme d'éducation de l'Aquarium destiné aux écoles anglophones et francophones de la province a été distribué à plusieurs enseignants afin qu'ils nous livrent leurs observations et proposent des corrections. En outre, le programme comprend maintenant des activités pour les élèves de la maternelle jusqu'au secondaire (deuxième cycle).

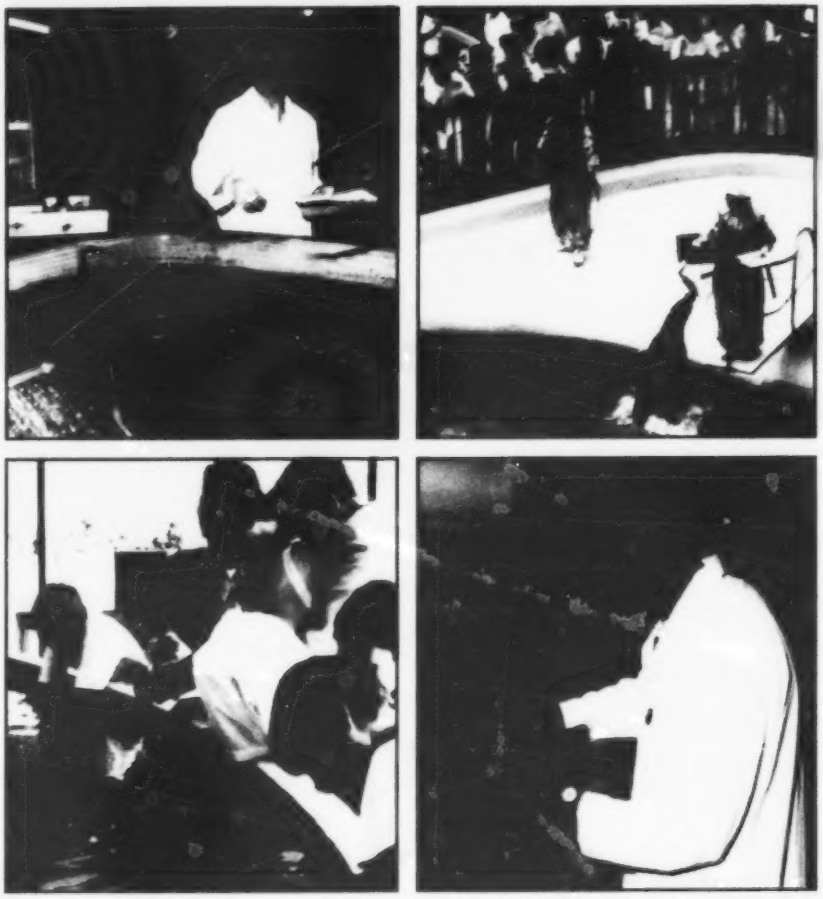

En 1987, plus de 3000 élèves ont visité l'Aquarium et profité de nos services. Par ailleurs, nous avons tenu des séances de consultation avec des représentants du ministère de l'Education afin de publier le programme en fascicules de façon à en faciliter la diffusion dans les écoles.

En outre, un échange de matériel didactique sur les programmes d'éducation en aquarium a été effectué avec le Baltimore National Aquarium, situé au Maryland, aux Etats-Unis.

Le bassin de contact (Touch Tank) aménagé à l'extérieur de l'Aquarium a été, sans contredit, l'élément le plus progressif de notre service d'éducation en 1987. Nous travaillons actuellement à la planification d'une exposition sur les mammifères marins. Nous prévoyons l'aménager au printemps 1989.

Opérations et services

Pendant la dernière année fiscale, la Division des opérations et des services a travaillé d'arrache-pied à l'établissement d'une structure de développement méthodique de l'aquaculture au Nouveau-Brunswick et à la rédaction de la Loi sur l'aquaculture.

Les bureaux régionaux ont eu de nombreuses rencontres avec des groupes de pêcheurs et des particuliers, nous permettant de nous tenir au courant des besoins régionaux. Les employés ont également multiplié les conseils techniques et les services offerts à l'intention de l'industrie.

Opérations et Services englobe les programmes suivants:

- Inspection
- Promotion des produits de la mer
- Services techniques
- Ressources aquatiques
- Accord sur les pêches (EDER)
- Aquaculture

Inspection

Comme par le passé, les activités des Services d'inspection se sont déroulées aux quatre coins de la province, dans les points de vente au détail et en gros. Les marchands itinérants ont également été visés par les inspections.

L'intoxication paralysante par les mollusques pose toujours un grave problème dans la baie de Fundy, de sorte que le programme de surveillance s'y est poursuivi.

Nous avons collaboré avec Pêches et Océans Canada en vue de l'application du programme d'étiquetage du saumon et de la mise sur pied un atelier sur la gestion de la qualité.

Des modifications ont été apportées à la Loi sur l'inspection du poisson et à la Loi sur le traitement du poisson afin qu'elles correspondent à la situation prévalant actuellement dans le secteur de la transformation.

Promotion des produits de la mer

L'objectif du programme permanent de promotion est de faire croître, au Nouveau-Brunswick, la demande et la consommation par habitant de produits de la mer.

Diverses activités de promotion ont été lancées pendant l'année de façon à joindre les groupes cibles de consommateurs, de détaillants, d'employés de services alimentaires et d'éducateurs.

Pour ce qui est des consommateurs, une émission de télévision hebdomadaire portant sur la préparation de plats de produits de la mer a été diffusée par la station CHSJ-TV d'octobre à juin. Près de 1400 exemplaires du livre de recettes publié par le Ministère dans le cadre de l'émission ont été expédiés aux téléspectateurs.

Les activités de promotion comprenaient également des entrevues radiophoniques, l'aménagement de kiosques d'information, des présentations et des démonstrations.

La Direction s'est penchée sur la création de nouveaux plats et a effectué des essais en utilisant les espèces populaires ainsi que les espèces sous-exploitées du Nouveau-Brunswick, et ce, en tenant compte des nouvelles tendances en alimentation et de la demande du consommateur concernant des produits sains et plus légers. Les consommateurs nous ont transmis plus de 2100 demandes de documentation éducative, informative ou promotionnelle.

Au plan de la vente au détail, des documents éducatifs sur les ressources marines ont été distribués aux détaillants et des activités de promotion en magasin ont été organisées.

Quant aux services alimentaires, la Direction a participé à des expositions commerciales, a organisé des ateliers destinés aux hôpitaux et a distribué aux responsables des services alimentaires de ces établissements des livres de recettes spécialisés.

Pour ce qui est des éducateurs, des ateliers ont eu lieu dans les universités et des présentations ont été organisées dans les écoles.

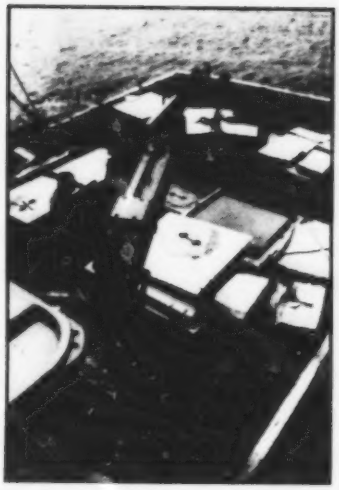

Services techniques

La Direction des services techniques administre les programmes suivants: ressources aquatiques, bateaux de pêche, engins de pêche et infrastructure.

La Direction a continué d'aider l'industrie de la pêche par l'entremise de ses différents projets et programmes d'aide technique. Des travaux ont aussi été effectués dans les secteurs des ressources aquatiques, des bateaux et engins de pêche et de l'infrastructure grâce aux fonds prévus dans l'Accord corollaire sur le développement de la pêche.

Des essais auront lieu au cours de l'été 1987 pour vérifier l'efficacité d'un chalut spécial à crevettes installé à bord d'un chalutier crevettier à pêche latérale modifié pour la pêche par l'arrière. Ce chalut est doté de cerfs-volants plutôt que de flotteurs afin d'augmenter le plus possible la hauteur de la corde de dos.

Le taux de prises devrait augmenter la nuit lorsque les crevettes se tiennent à une profondeur moindre. Le filet comprend une corde de dos, une ralingue inférieure et des brides plus longues comparativement aux chaluts à crevettes courants. Le rendement de ce filet sera vérifié à l'aide d'un système de surveillance d'engins Scanmar.

Certaines modifications ont aussi été apportées à la pédale et aux flotteurs d'un chalut à crevettes qui avait été acheté plus tôt. Ces modifications précédent l'essai du chalut sur un chalutier crevettier actuellement gréé pour la pêche latérale, mais qui sera modifié pour la pêche par l'arrière en 1988.

Un nouveau compteur de cordage destiné au seinage écossais indiquera aux capitaines, depuis le poste de pilotage, les longueurs de corde halées ou mises à l'eau. L'élimination de bobines-repères pendant la mise à l'eau, et le halage accroîtra l'efficacité des opérations. Ce mesureur à corde sera mis à l'essai sur un seineur écossais.

Des essais ont aussi été menés sur un chalut à plies. Ce chalut est conçu pour pêcher des poissons plats, mais il peut facilement servir à la pêche à la morue, si on y ajoute des flotteurs.

Une nouvelle seine écossaise dotée d'une pédale sauteuse légère et de cordes de seine faites de filin et de polypropylène devrait s'avérer un engin très prometteur. Les essais de ces agrès ont été effectués dans le golfe du Saint-Lau..ent et ont donné d'excellents résultats. Les seineurs écossais peuvent maintenant pêcher sur des fonds accidentés, ce qui offre de nouveaux lieux de pêches aux pêcheurs.

Une démonstration d'efficacité énergétique pour les pêches a permis d'identifier et d'appliquer les technologies qui permettraient d'améliorer le rendement énergétique des navires de pêche de la province.

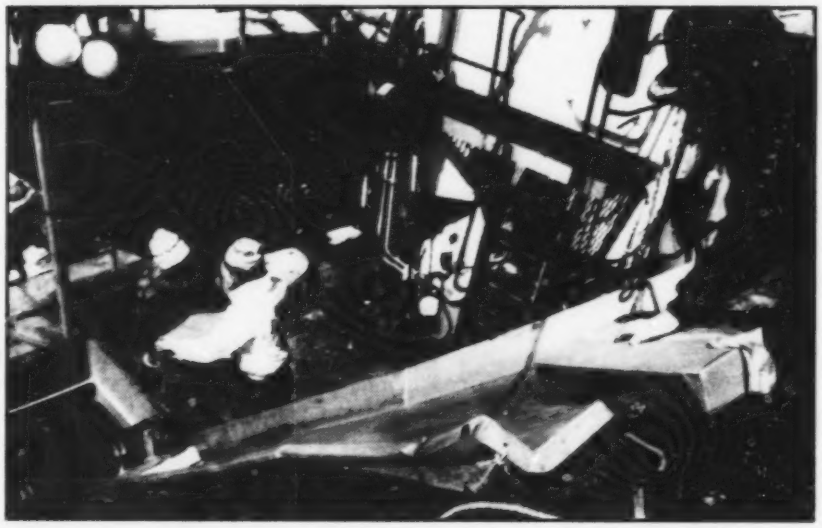

Deux navires de pêche, l'un du golfe du Saint-Laurent et l'autre de la baie de Fundy, ont été dotés d'équipement de mesure. La première batterie d'essais touchant les deux bateaux est terminée. La prochaine étape consiste à appliquer les technologies d'amélioration du rendement énergétique à ces bateaux.

Un chalut à plies, spécialement conçu pour pêcher la plie, et un jeu de panneaux de chalut correspondant ont été achetés en 1987. Les essais pertinents se dérouleront en 1988.

Les essais du chalut doté de panneaux de chalut Bison, le tout conçu pour la pêche au poisson de fond, ont été complétés en 1987. Il a fallu apporter quelques réglages à l'engin et aux panneaux de chalut. La hauteur de la corde de dos et l'écartement de l'extrémité des ailes étaient satisfaisants, mais les prises ne l'étaient pas. Ces résultats s'expliquent par la quantité de poissons présents lors des essais. D'autres essais seront effectués en 1988.

Une poulie mécanique a été installée sur un chalutier côtier et les premiers essais ont été effectués en 1986. L'engin a accru l'efficacité des opérations de pêche et la sécurité de l'équipage. En 1987, un bras hydraulique a été ajouté de façon à permettre d'avancer et de reculer la poulie; d'autres essais ont été faits. Les résultats obtenus ont été meilleurs que les précédents.

Un système de levage de filet maillant a été installé sur un bateau de Grand Manan afin de vérifier s'il augmenterait la productivité.

Le Centre de services maritimes de Shippagan, le Centre de services maritimes de Bas Caraquet, le centre de halage de Bas Caraquet et le Centre de services maritimes de Fundy étaient tous exploités par des entreprises privées.

Le Ministère s'est chargé au besoin de défrayer les pertes d'exploitation. Le Centre de Fundy a été inauguré en octobre 1987. Le Centre de halage de Bas Caraquet a été fermé à cause de travaux de réparation importants pendant la majorité de l'année financière.

Un pisciculteur de Pennfield (N.-B.) a reçu un filet spécial en chlorure de polyvinyle enduit de dialène ainsi que les matériaux pour en fabriquer un autre. Des essais visant à vérifier la durabilité et les propriétés antisalissures des matériaux en question doivent avoir lieu pendant la saison d'élevage 1988-1989.

Un pisciculteur de Campobello (N.-B.) s'est procuré des matériaux pour construire un brise-lames en tuyaux de polypropylène de 160 pieds. Les essais du brise-lames pour vérifier le degré de protection des cages marines contre le vent, la glace et les vagues seront tenus au cours de l'hiver 1988-1989.

Un plongeur de Back Bay (N.-B.) a été engagé pour enlever 340 pieux de parcs à six emplacements abandonnés dans la région de Back Bay. Cette mesure visait l'amélioration de la sécurité nautique.

Un contrat prévoyant l'enlèvement de tous les pieux de parcs de 17 emplacements abandonnés dans la baie de Fundy a été élaboré conjointement par l'Association des pêcheurs à la nasse et le ministère des Pêches et de l'Aquaculture. Ces pieux peuvent présenter des risques pour la navigation.

Des fonds ont aussi été attribués à l'Association des pêcheurs de Grand Manan pour l'achat et l'installation d'un treuil électrique hydraulique de débarquement au quai Seal Cove, à Grand Manan. Ce treuil était le premier à être utilisé dans cette région et il n'a jusqu'à présent posé aucun problème.

Trois pisciculteurs de saumon du sud-ouest du Nouveau-Brunswick ont obtenu des fonds pour l'achat et l'installation de deux nouveaux modèles expérimentaux de filets à prédateurs. L'inspection de ces filets aura lieu pendant la saison d'élevage de 1988-1989.

Ressources aquatiques

Nous avons continué d'offrir des services sur la santé du poisson à l'industrie de l'aquaculture spécialisée dans l'exploitation des salmonidés en eau douce et en mer. Les installations de diagnostic ont été agrandies afin de pouvoir effectuer des prélèvements sanguins, faire la culture à basse température et procéder à des tests d'anticorps par fluorescence.

Le personnel de la Direction, en collaboration avec le Campus Saint Andrews du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick, a tenu une série d'ateliers techniques à l'intention de l'industrie de l'aquaculture spécialisée dans les salmonidés.

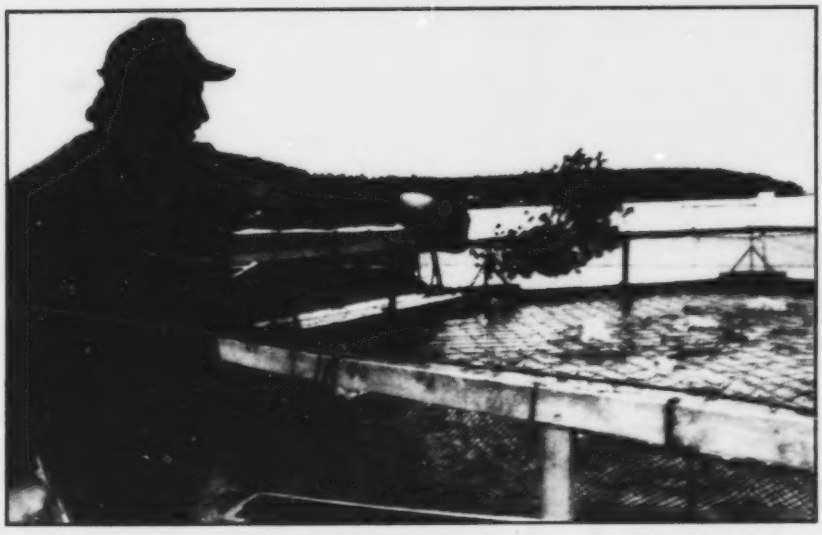

Les cours ont porté sur des matières telles la gestion financière, la soudure, la réparation de petits moteurs et l'informatique. Des ateliers et colloques semblables ont eu lieu dans le nord-est du Nouveau-Brunswick à l'intention des éleveurs de coquillages.

Nous avons assuré une aide financière aux éleveurs de saumons de la province afin qu'ils se constituent en association. Cette dernière a pour objectif la promotion du saumon de l'Atlantique et l'expansion ordonnée de l'aquaculture dans la baie de Fundy.

Nous avons aussi procédé à une étude visant à évaluer la population de myes (Mya Arenaria) propres à la commercialisation dans les eaux contaminées du sud-est. L'étude touche les régions de Richibuctou, Côte-Sainte-Anne, Cocagne, Shediac et Robichaud. Des premiers travaux d'évaluation ont été exécutés près de Baie-Verte et dans la baie intérieure de la Miramichi. Selon nos données, les stocks commercialisables s'élèvent à environ 10 000 000 de coques.

En outre, nous avons aidé un petit pisciculteur de truites mouchetées de Saint-Charles à améliorer ses installations. Quelque 150 000 oeufs ont été achetés. La majorité des alevins produits a été vendue aux propriétaires de bassins locaux.

Du côté de l'analyse statistique, les données sur les coquillages recueillies par nos employés dans le nord-est de la province ont été analysées à l'Université de Moncton. Cette activité se poursuit depuis quelques années.

Notre personnel a également donné des conseils techniques à des éleveurs de moules et d'huîtres du nord-est et du sud-est de la province.

Accord sur le développement des pêches (EDER)

Les services de "l'Atlantic Veterinary College" de l'Université de l'Ile-du-Prince-Edouard ont été retenus pour établir des diagnostics touchant l'industrie des salmonidés. Des échantillons de poissons ont été prélevés à tous les emplacements par le personnel du ministère et envoyés à l'université aux fins d'analyse. Les résultats de ces tests sont ensuite transmis aux éleveurs de pair avec les traitements recommandés.

Cette année encore, le Ministère a offert les services de plongeurs aux éleveurs en cages de la baie de Fundy. Pendant les 88 jours de travail des plongeurs, des données ont été recueillies dans les domaines suivants: mortalité, vérification des dommages subis par les filets, surveillance des fonds marins, filmage de poissons malades, inspections de cages, échantillonnage du poids et de la longueur des poissons.

Le Ministère a fourni de l'aide à neuf éleveurs de salmonidés en cages marines, afin qu'ils terminent la deuxième étape de leur programme de développement. Tout va bien chez ces neuf éleveurs qui ont mis en marché leur produit de 1986.

Le Programme de développement des alevinières de saumon de l'Atlantique a été lancé afin de garantir l'approvisionnement en tacons aux éleveurs en cages. Deux ou trois alevinières pourraient produire au moins entre 300 000 et 500 000 tacons par année. Nous avons, en outre, invité les personnes intéressées à nous faire parvenir leurs propositions avant le 1er février 1988. Les propositions reçues ont été transmises à un comité d'évaluation.

La cueillette et l'analyse systématiques de données océanographiques ont été amorcées afin de recueillir des renseignements sur les conséquences possibles des installations d'élevage commercial du saumon pour l'environnement. Des études menées à l'aide d'ancres flottantes ont été effectuées pour déterminer les volumes et les modèles d'échange d'eau dans la baie de Lime Kiln.

Le Programme d'assurance de la qualité a été élaboré, en collaboration avec l'industrie, pour aider un nombre précis d'éleveurs à remplacer les poissons malades par des stocks sains. Les exploitations des éleveurs en question étaient situées près de grands centres d'élevage en cages qui auraient pu être contaminées.

Dans une étude comparative sur les systèmes d'élevage des salmonidés de mer, on s'est penché sur la viabilité, sur le plan commercial, de systèmes de rechange en utilisant tour à tour des cages marines et des réservoirs sur la terre ferme remplis par pompage d'eau de mer, ou encore une combinaison des deux. Le système des cages marines est le plus rentable.

La combinaison des cages marines et des réservoirs est viable, mais moins que le système des cages seules. L'exploitation du système de réservoirs nécessite un approvisionnement considérable en eau de mer et semble, tout au plus, n'être qu'un système marginal.

Deux pêcheurs ont été choisis pour participer au programme de renouvellement de la flotte de crevettiers. Les contrats ont été signés avec les chantiers navals qui ont commencé les travaux sur les deux bateaux.

Un centre de services maritimes a été construit à Ingalls Head, à Grand Manan. L'inauguration a eu lieu le 14 octobre 1987. Le centre est actuellement exploité à sa capacité maximale.

Les travaux de restauration des rails de lancement de Bas Caraquet sont commencés. Ils sont exécutés par trois entrepreneurs différents. Le premier veille à la réparation des rails proprement dits, le deuxième au remplacement du berceau de lancement et le troisième au remplacement des rouleaux et des chaînes.

Le projet de deux ans de Canada Packers visant l'élaboration et l'utilisation progressive d'un produit à base d'extrait de crabe selon une technique japonaise est terminé. Le procédé d'extraction a fait l'objet de tests en laboratoire et d'essais de moindre envergure, ainsi que d'essais à grande échelle aux installations de Canada Packers, à Toronto. Le produit a été envoyé au Japon où il a reçu la cote acceptable. L'emplacement de l'usine de production à grande échelle a été choisi et se trouve dans le Nord-est du Nouveau-Brunswick.

Le Ministère a mis en branle un projet visant à redorer l'image des produits de la mer (poissons, crustacés et coquillages) du Nouveau-Brunswick qui a été ternie par l'intoxication des moules. Une campagne de publicité d'envergure a également été lancée par le Conseil des pêches du Canada.

La région de la baie de Fundy a fait l'objet de levés aériens servant à répertorier les emplacements des élevages en cages marines. Ces renseignements seront mis à jour de façon continue.

On a effectué des travaux visant à déterminer si l'exploration pétrolière et gazière sur le banc de Georges influerait d'une quelconque façon sur la pêche dans la baie de Fundy. Selon le rapport final, les travaux d'exploration pourraient poser des risques pour l'environnement et présenter des problèmes pour ce qui est de la pêche commerciale, de l'aquaculture, de la transformation, ainsi que de l'industrie du tourisme et des loisirs.

Aquaculture

Le personnel du Ministère a, cette année encore, pris part à des activités autres que la planification, la mise en oeuvre et la surveillance des travaux. En effet, les employés ont consacré beaucoup de temps et d'énergie à l'élaboration de propositions de lois et de règlements, ainsi qu'à la planification de l'expansion ordonnée de l'industrie de l'aquaculture dans la province.

De plus, les employés ont siégé à des comités ministériels et interministériels, et se sont occupés de l'Accord corollaire sur le développement de la pêche conclu entre le Canada et le Nouveau-Brunswick ainsi que de l'Accord corollaire sur la diversification de l'économie signé par les deux mêmes parties. Ils ont étudié de nombreuses propositions à caractère divers sur l'aquaculture et ont répondu à un grand nombre de demandes portant sur tous les aspects de l'aquaculture.

Conseil de développement des pêches

Le Conseil de développement des pêches est chargé d'administrer l'ensemble du programme de prêts consentis pour l'achat de bateaux de péche et l'exploitation d'entreprises d'aquaculture, ainsi que de gérer le programme de subvention du taux d'intérêt.

Il traite toutes les demandes d'aide financière conformément à la Loi sur le développement des pêches et s'assure qu'elles sont présentées de la façon prescrite dans les règlements.

Le programme d'aide financière vise à favoriser le développement de l'industrie de la pêche au Nouveau-Brunswick. Les participants emploient les fonds alloués pour construire des bateaux, effectuer des réparations importantes sur leurs navires et les rénover, acheter des bateaux de pêche d'occasion et du gréement neuf.

Pendant l'année fiscale 87-88, nous avons élaboré de nouvelles lignes directrices sur les prêts afin de répondre à la nécessité d'administrer le Programme de prêts et d'avances de façon plus structurée.

Le Conseil est formé d'au plus onze membres nommés par le Lieutenant-Gouverneur en conseil et ses activités sont assujetties aux dispositions de la Loi sur le développement des pêches et de ses règlements d'application. Les bureaux régionaux à Campobello, Caraquet, Grand Manan, Lamèque, Shediac et Saint Andrews mettent les programmes et services du Conseil à la portée des pêcheurs.

Un nouveau Conseil a été constitué cette année. Sa principale fonction consiste à soumettre au ministre des recommandations sur les demandes d'aide financière présentées en vertu de la Loi, ainsi que sur les questions touchant les règles administratives.

Le Conseil se charge principalement de trois champs d'activité:
- Inspection et surveillance des navires de pêche
- Nouveaux développements en construction navale
- Services techniques, financiers et de génie

Inspection et surveillance des navires de pêche

Au cours de la dernière année financière plus de 100 bateaux ont été inspectés, contrôlés et évalués. Ces données sont essentielles au traitement des paiements versés pour la construction et la réparation de navires. Elles permettent aussi l'analyse des demandes d'aide financière.

Deux navires en acier de 65 pieds ont été construits et livrés pendant l'année. Des radoubs importants ont été effectués sur un seineur en bois de 65 pieds. En outre, les petits chantiers navals de l'ensemble de la province ont construit et livré plus de 100 bateaux de pêche côtiers.

Nouveaux développements en construction navale

Grâce à l'Accord corollaire Canada-Nouveau-Brunswick sur le développement de la pêche, les plans de 2 crevettiers de 74 pieds ont pu être conçus et les travaux de construction de ces navires ont été amorcés.

L'un d'eux est un dragueur à pont ouvert de type conventionnel et l'autre est doté d'un pont-abri. Quand ils prendront la mer, ces navires seront les dragueurs en métal les plus modernes de l'heure et leur équipement permettra une production de grande qualité. Ces navires doivent être terminés à l'automne 1988.

Un nouveau chantier naval est entré en opération dans la région de la baie de Fundy. Les propriétaires du chantier y ont construit leur premier bateau en plastique renforcé de fibre de verre.

Services techniques, financiers et de génie

Au cours de l'année, de nombreux pêcheurs, constructeurs de navires et fournisseurs ont discuté de différentes questions avec notre personnel technique. A maintes reprises, les employés se sont rendus dans les chantiers navals pour échanger idées et renseignements, évaluer les nouveaux produits et les produits améliorés, ainsi que communiquer leurs observations à toutes les personnes intéressées de l'industrie de la pêche.

Nos employés ont représenté le Ministère lors de séances d'information technique portant sur les bateaux de pêche. Ils ont également représenté les propriétaires de bateaux pendant la construction de navires de pêche et étaient présents pour autoriser les paiements d'étapes complétées. Ils ont souvent joué un rôle de catalyseur en aidant l'industrie de la pêche à mettre au point de nouvelles techniques et effectuer des remises à neuf.

Le personnel a aussi aidé les pêcheurs à rédiger des documents et des rapports de façon à ce que le règlement des demandes d'indemnisation adressées aux assureurs soit effectué à la satisfaction du Ministère et des pêcheurs.

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DES PÊCHES
Évaluation des demandes de prêts selon les régions (1987-1988)

Régions	Prêts consentis	Prêts différés	Prêts rétractés	Prêts refusés	Total
A. Pêcheurs côtiers					
Nord-Est	53	5	8	46	112
Sud-Est	61	6	1	19	87
Sud-Ouest	36	0	2	20	58
Sous-total	150	11	11	85	257
B. Pêcheurs hauturiers					
Nord-Est	15	0	5	10	30
Sud-Est	0	0	1	0	1
Sud-Ouest	7	1	1	4	13
Sous-total	22	1	7	14	44
C. Pêcheurs de parc au hareng					
Sud-Ouest	5	0	0	1	6
Sous-total	5	0	0	1	6
D. Aquaculture					
Nord-Est	2	0	0	3	5
Sous-total	2	0	0	3	5
Total	179	12	18	103	312

NOMBRE DE PRÊTS ACTUELS

A.	Aquaculture	30
B.	Bateaux côtiers (et/ou réparation et/ou équipement)	1 137
C.	Bateaux-pompe / transporteur en acier	1
D.	Bateaux-pompe / transporteur en bois	1
E.	Chalutiers en acier	3
F.	Chalutiers en aluminium	2
G.	Chalutiers en bois	10
H.	Chalutiers en fibre de verre	1
I.	Chalutiers et crabiers en acier	1
J.	Chalutiers et crabiers en bois	6
K.	Chalutiers et crevettiers en acier	2
L.	Chalutiers et crevettiers en bois	12
M.	Chalutiers, crevettiers et crabiers en acier	2
N.	Chalutiers et seineurs écossais en acier	1
O.	Crabiers en acier	6
P.	Crabiers en bois	23
Q.	Crabiers en fibre de verre	5
R.	Crevettiers en acier	1
S.	Crevettiers en bois	1
T.	Parc à harengs	37
U.	Réparations majeures et/ou équipement	159
V.	Seineurs écossais en acier	4
W.	Seineurs écossais en aluminium	1
X.	Seineurs écossais en bois	9
Y.	Seineurs écossais et crabiers en acier	13
Z.	Seineurs écossais et crabiers en aluminium	1
AA.	Seineurs écossais et crabiers en bois	17
BB.	Seineurs écossais et crabiers en fibre de verre	1
CC.	Seineurs écossais en fibre de verre	4
DD.	Seineurs à hareng en acier	10
EE.	Seineurs à hareng en bois	21
FF.	Autres	88
	Total	1 610

ACTIFS AU 31 MARS 1988

A.	Aquaculture	516 709 $
B.	Bateaux côtiers (et/ou réparation et/ou équipement)	18 349 906
C.	Bateaux-pompe / transporteur en acier	84 893
D.	Bateaux-pompe / transporteur en bois	51 850
E.	Chalutiers en acier	1 355 400
F.	Chalutiers en aluminium	932 317
G.	Chalutiers en bois	1 221 427
H.	Chalutiers en fibre de verre	300 767
I.	Chalutiers et crabiers en acier	1 018 930
J.	Chalutiers et crabiers en bois	1 694 612
K.	Chalutiers et crevettiers en acier	1 969 540
L.	Chalutiers et crevettiers en bois	3 223 277
M.	Chalutiers, crevettiers et crabiers en acier	1 390 336
N.	Chalutiers et seineurs écossais en acier	1 125 360
O.	Crabiers en acier	4 551 592
P.	Crabiers en bois	10 571 080
Q.	Crabiers en fibre de verre	1 498 357
R.	Crevettiers en acier	1 220 184
S.	Crevettiers en bois	221 165
T.	Parc à harengs	294 976
U.	Réparations majeures et/ou équipement	10 104 438
V.	Seineurs écossais en acier	2 388 711
W.	Seineurs écossais en aluminium	473 951
X.	Seineurs écossais en bois	4 077 269
Y.	Seineurs écossais et crabiers en acier	8 015 861
Z.	Seineurs écossais et crabiers en aluminium	585 696
AA.	Seineurs écossais et crabiers en bois	4 688 483
BB.	Seineurs écossais et crabiers en fibre de verre	335 106
CC.	Seineurs écossais en fibre de verre	1 244 948
DD.	Seineurs à hareng en acier	6 219 315
EE.	Seineurs à hareng en bois	2 993 543
FF.	Autres	4 262 842
	Total	96 982 841 $

AUTRES ACTIFS

Prêts EDER	736 546
Chalutiers repris	90 768
Intérêts à recevoir	11 586 930
Créditeurs à payer	824 872
Total	110 221 957

=====

Passif éventuel (prêts bancaires garantis)	199 959
Réserve pour mauvaises créances	43 213 899

PROGRAMME DE PRÊTS ET AVANCES

Résumé des activités pour 1987-88

Demandes de prêts traités	312
Demandes de prêts en cours	12
Prêts consentis	179
Total déboursés en prêts pendant l'année	13 226 724
Remboursements	7 404 715

NOMBRES TOTAL DE PRÊTS CONSENTIS DEPUIS 1946

A. Bateaux côtiers	4 669
B. Chalutiers, dragueurs, seineurs et crabiers	1 138
C. Réparations majeures et remises en état	877
D. Parc à hareng	132
E. Aquaculture	38
F. Autre	64
Total	6 918

Finances et administration

La Division des finances et de l'administration prépare le budget et établit des prévisions budgétaires comme il se doit et dans les délais prescrits. Elle s'assure également du respect des règlements gouvernementaux régissant les modalités financières et les méthodes de contrôle interne relativement aux dépenses et aux recettes.

Les activités de la Division sont réparties entre les directions suivantes:

- Services financiers et comptables
- Ressources humaines et Services administratifs
- Gestion des données et Communications

Services financiers et comptables

Cette Direction contrôle la gestion financière. Ses fonctions comprennent la cueillette de données de nature financière nécessaires à l'établissement des rapports comptables servant au processus de planification et de contrôle budgétaires.

Le personnel de la Direction s'assure que les dossiers permanents sont tenus à jour et que les rapports financiers sur les prêts accordés avec l'autorisation du Conseil de développement des pêches du Nouveau-Brunswick sont présentés à temps et de façon régulière. Il incombe également à la Direction de recouvrer quelque 1500 comptes débiteurs, de mettre à jour les dossiers pertinents et, au besoin, de recommander les mesures correctives concernant les comptes impayés.

Ressources humaines et services administratifs

Cette Direction est chargée de tous les aspects de la gestion des ressources humaines, ce qui comprend la sélection et l'embauche de personnel, la classification des postes, les mutations et les promotions.

Le personnel de la Direction veille à ce que les méthodes d'embauche soient appliquées efficacement, dans les délais prévus et conformément aux règlements gouvernementaux. La Direction maintient des dossiers pertinents sur toutes les activités reliées au personnel. Le traitement de textes, le service de classement central des dossiers, les achats, l'administration des conventions collectives et les communications avec le public relèvent aussi de la Direction.

Gestion des données et communications

Les Services de gestion des données ont mis sur pied un programme permettant l'informatisation de tous les comptes débiteurs. Il est maintenant possible de transmettre plus rapidement les renseignements à nos clients et au personnel du Ministère.

Un système de répertoire et un système d'inscription du courrier ont également été mis sur pied. Nous prévoyons améliorer l'ordinateur central IBM 36 et créer une base de données sur la flotte de pêche néo-brunswickoise.

Le Service de communications a la responsabilité de rédiger les textes de publicité, les communiqués de presse, les dépliants d'information et les rapports annuels.

La Direction transmet au grand public des renseignements portant sur plusieurs aspects de l'industrie de la pêche au Nouveau-Brunswick ainsi que sur les programmes et les services du Ministère. Au cours de la prochaine année, nous publierons une série de communiqués afin d'améliorer l'échange d'information entre le gouvernement et l'industrie, ainsi qu'entre le Ministère et ses employés.

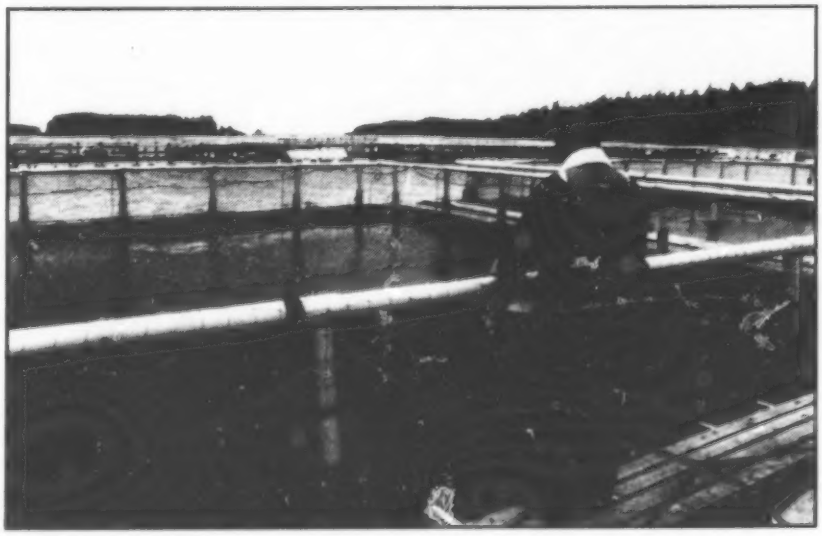

Budget 87-88

MINISTÈRE DES PÊCHES ET DE L'AQUACULTURE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

TOTAL DES DÉPENSES POUR L'EXERCICE FINANCIER TERMINÉ LE 31 MARS 1988

COMPTE ORDINAIRE

Services en personnel (salaires)	3 905 860 $
Autres services	1 939 851
Matériel et approvisionnements	637 540
Biens et équipement	57 400
Contributions, octrois et subventions	192 414
Dette et autres frais	15 259 119
Contre-recouvrement	(639 631)
Total partiel	**21 352 553 $**

COMPTE DE CAPITAL

L'entente de développement économique et régional	
Capital	2 512 633 $
Prêts	1 040 995
Conseil de développement des pêches	13 226 724
Contre-recouvrements	(3 553 628)
Total partiel	**13 226 724 $**
Dépenses globales	**34 579 277 $**

TOTAL DES RECETTES POUR L'EXERCICE FINANCIER TERMINÉ LE 31 MARS 1988

COMPTE ORDINAIRE

Recouvrement des véhicules gouvernementaux	594 $
Intérêts des prêts	6 945 872
Loi sur l'inspection du poisson	5 913
Frais de scolarité	23 240
Hébergement	28 872
Autres baux et locations	3 470
Revenus d'exploitation – Bateaux détenus aux fins de revente	155 506
Recouvrement sur les dépenses de l'année précédente	201 320
Autres revenus divers	5 349
Musées et lieux historiques – Ventes et services	98 475
Frais de service	7 254
Subventions conditionnelles – Formation professionnelle aux adultes	538 090
Autres subventions conditionnelles	36 776
Total partiel	**8 050 731 $**
Recouvrement de capital	6 100
Recouvrement sur les prêts et avances – Loi sur le développement des pêches	7 404 715
Biens détenus aux fins de revente – Pêches	134 333
Total partiel	**7 545 148 $**
Recettes totales	**15 595 879 $**

Survol de la pêche commerciale
(Nouveau-Brunswick 1987)

D'après les chiffres préliminaires, la pêche commerciale au Nouveau-Brunswick en 1987 était passablement bonne, exception faite de certaines espèces. En effet, le volume et la valeur des prises ont augmenté respectivement de 3,9 et de 18,1 pour cent.

Le volume se chiffre à près de 147 000 tonnes et la valeur à 115,8 millions $.

Par ailleurs, le nombre de pêcheurs en 1987 a grimpé à 7 934, à savoir 185 de plus qu'en 1986.

DÉBARQUEMENTS TOTALES AU N.-B.

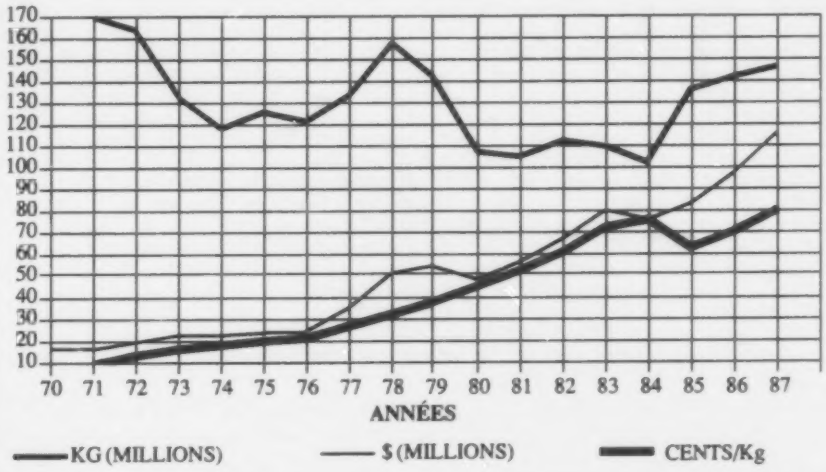

Valeur des prises

Les crustacés sont une fois de plus en tête avec une valeur de 70,8 millions $ ou 61,2 pour cent de la valeur totale des débarquements. Le homard y comptait pour 36,4 pour cent et le crabe pour 20,2 pour cent.

Les pélagiques figurent au deuxième rang avec une valeur de 20,1 millions $ ou 17,4 pour cent de la valeur totale des prises. Au troisième rang se trouvent les poissons de fond évalués à 13,8 millions $ ou 11,9 pour cent de la valeur des débarquements.

Les mollusques se situent au quatrième rang avec une valeur de 10,8 millions $ ou 9,3 pour cent de la valeur totale des prises.

Volume des prises

Les crustacés accusent une chute en tonnage de 24,8 pour cent tandis que la valeur s'est accrue de 17,4 pour cent. Ceci est dû en partie aux débarquements de crabe dont la chute a été de 51,5 pour cent.

Le volume des débarquements de poissons de fond a chuté de 10,7 pour cent mais la valeur des prises est montée en flèche, à savoir de 36,8 pour cent. Les pélagiques ont augmenté en volume et en valeur respectivement de 16 et de 20,5 pour cent.

Les mollusques ont subi une légère diminution en volume de un pour cent tandis que la valeur des prises s'est accrue de 1,4 pour cent.

PROPORTION DES CAPTURES EN VALEUR

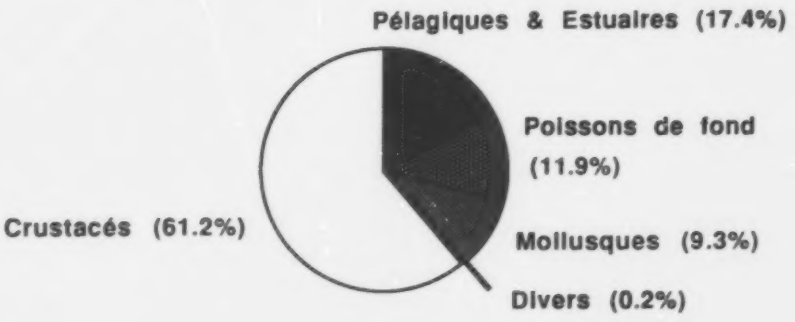

PROPORTION DES CAPTURES EN VOLUME

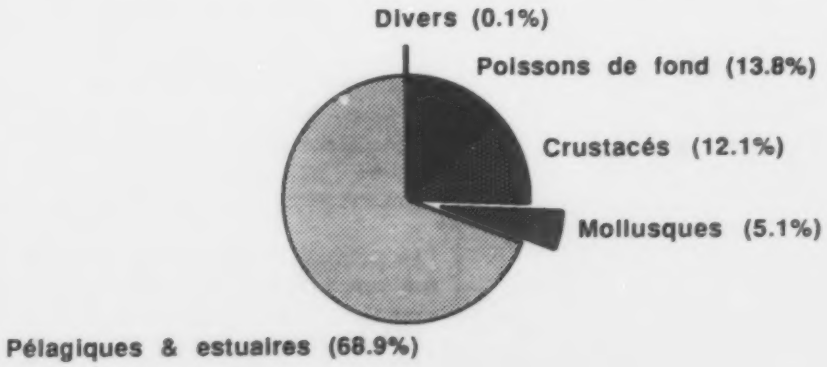

PRODUCTION EN VOLUME 1986

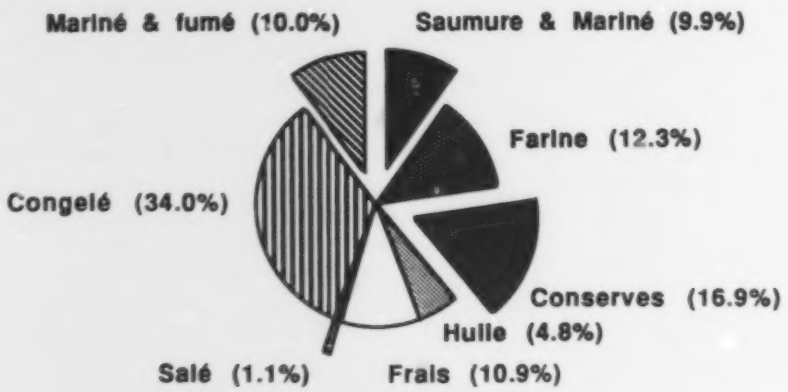

PRODUCTION EN VALEUR 1986

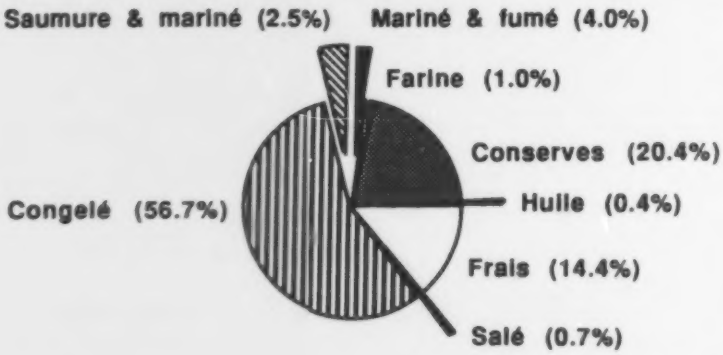

Variation des prix

Par ordre d'importance monétaire on retrouve au premier rang le homard avec une valeur de 42,1 millions $. Le crabe des neiges a décroché la deuxième position avec une valeur totale de 23,3 millions $.

Le hareng se trouve au troisième rang avec des prises de 16,7 millions $, suivi de la morue avec 7,8 millions $ et des crevettes avec 5,2 millions $. Les pétoncles sont en sixième place avec une valeur de 4,8 millions $.

En 1987, les prix ont fluctué de façon radicale en ce qui a trait à certaines espèces. Les prix du crabe, de la goberge et des palourdes ont grimpé de plus de 100 pour cent.

Toutefois, pour certaines autres espèces les prix ont chuté notamment pour la crevette, l'éperlan, le maquereau et le gaspareau.

Débarquements par région

Le nord-est de la province demeure en tête de liste quant au volume et à la valeur des débarquements. En effet, l'on a enregistré 75 450 tonnes évalués à 63,2 millions $.

En tonnage ces chiffres représentent 51,4 pour cent du volume des prises de la province et 55 pour cent de la valeur. Comparativement à 1986, le volume a diminué de moins de un pour cent alors que la valeur s'est accrue de 20 pour cent.

Dans le sud-ouest de la province on a enregistré des débarquements de plus de 53 000 tonnes évalués à 24,5 millions $. Ceci représente 36,2 pour cent du volume et 21,2 pour cent de la valeur des débarquements au Nouveau-Brunswick. Par rapport à 1986, ces chiffres indiquent des augmentations respectives de 4,9 et de 8 pour cent.

Dans le sud-est de la province le volume s'est chiffré à près de 18 200 tonnes totalisant 28 millions $. Ceci représente des augmentations en volume de 26,8 pour cent et en valeur de 22,2 pour cent.

Valeur par région

Dans le nord-est de la province, l'espèce la plus importante en valeur a été le crabe des neiges qui, à 23,3 millions $, représente près de 37 pour cent de la valeur totale des débarquements de cette région. Malgré une forte diminution de 51,5 pour cent en tonnage, la valeur est demeurée passablement la même qu'en 1986.

Le homard s'est classé deuxième au chapitre de la valeur des prises. Les débarquements sont évalués à 13,1 millions $ ou 20,7 pour cent des prises. Par rapport à 1986, la valeur des débarquements du homard a augmenté de presque 38 pour cent. Le hareng a terminé en troisième place avec une valeur de 9,7 millions $.

Dans le sud-est de la province, c'est aussi le homard qui est en tête de liste avec des débarquements de 21,4 millions $ ou 76,4 pour cent de la valeur totale. On constate à ce chapitre une augmentation de 16,9 pour cent par rapport à 1986.

La valeur des débarquements de hareng s'élevait à 1,4 millions $ à savoir 4,9 pour cent de la valeur totale pour la région.

Dans le sud-ouest, les débarquements de homard occupaient aussi le premier rang au plan de la valeur atteignant les 7,6 millions $. Le hareng suivait de près à 5,7 millions $, les pétoncles à 3,5 millions $ et les coques à 2,4 millions $. La valeur de ces trois dernières espèces totalisait 19,2 millions $ ou 68,5 pour cent de la valeur totale.

Troisième en Atlantique

Le Nouveau-Brunswick se place, pour 1986, au troisième rang en ce qui a trait à la valeur totale de la production en Atlantique.

Les chiffres préliminaires indiquent que la production a atteint environ 77 700 tonnes évaluées à presque 340 millions $. Ceci représente 16,4 pour cent de la valeur totale de la production en Atlantique.

Valeur des exportations

Les différents produits et sous produits de la pêche exportés sur divers pays ont totalisé 80 900 tonnes donnant une valeur record de 352,4 millions $. Par rapport à l'année précédente, ces chiffres représentent respectivement des augmentations de 3,3 et de 14,7 pour cent.

Le groupe des coquillages se place encore au premier rang quant à la valeur des produits exportés s'élevant à 195 millions $, à savoir une augmentation de 7,4 pour cent par rapport à 1986. Les coquillages représentent 55,2 pour cent de la valeur totale des exportations.

VALEUR – PRODUIT DE POISSON EXPORTÉ

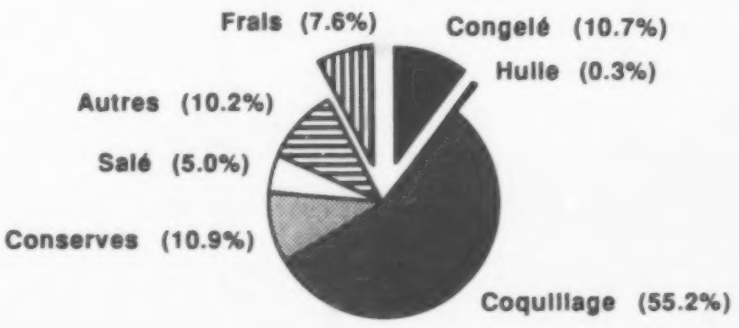

VOLUME – PRODUIT DE POISSON EXPORTÉ

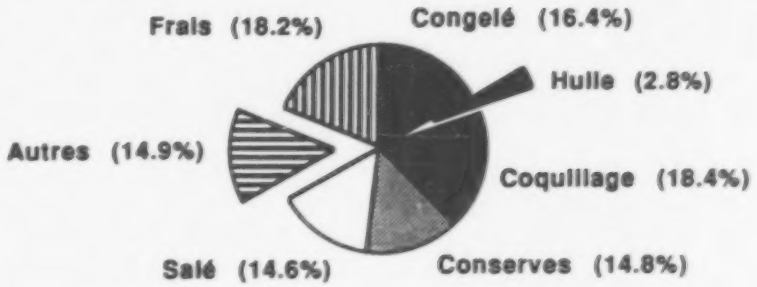

Le groupe des conserves occupe le deuxième rang avec une valeur de 38,6 millions $, soit 0,7 pour cent de plus qu'en 1986. Les exportations de conserves représentent 10,9 pour cent de la valeur totale des exportations provinciales de fruits de mer.

Les produits congelés occupent le troisième rang des exportations avec une valeur de 36,6 millions $ ou 10,4 pour cent des exportations.Les produits frais comptaient en 1987 pour 26,9 millions $.

Marchés d'exportation

Les produits de la pêche en 1987 se sont acheminés sur 51 pays. Les Etats-Unis se classent au premier rang parmi les importateurs avec une valeur de 217 millions $. Ce marché compte donc pour 61,5 pour cent de la valeur totale des exportations de produits néo-brunswickois de la pêche.

Le deuxième marché en importance est celui du Japon où 75 millions $ de produits y ont été acheminés en 1987, à savoir 21,3 pour cent de la valeur totale des exportations.

La Jamaique occupe la troisième place avec 6,2 millions représentant 1,8 pour cent de la valeur totale. La France se classe au quatrième rang avec 5,8 millions $, à savoir 1,6 pour cent de la valeur totale des exportations. La valeur des produits vendus à chacun des autres pays était inférieure à un pour cent de la valeur totale des exportations.

Par ailleurs, la valeur des produits de la pêche exportés en Amérique du Nord a augmenté de 11,2 pour cent par rapport à 1986. En Amérique centrale la valeur des exportations a chuté de 4,6 pour cent tandis qu'en Amérique du Sud elle a augmenté de 256,5 pour cent.

Les exportations sur l'Europe occidentale ont connu une hausse de 83,3 pour cent alors que celles sur l'Europe de l'est ont chuté de 56,1 pour cent. En Océanie, on a également enregistré une chute de 4,8 pour cent. En Asie, une augmentation de 23,7 pour cent a fortement contrasté avec des chutes radicales de 63,9 pour cent en Afrique et de 90,1 pour cent au Moyen Orient.

MARCHÉ D'EXPORTATION
% DES VALEURS PAR PAYS

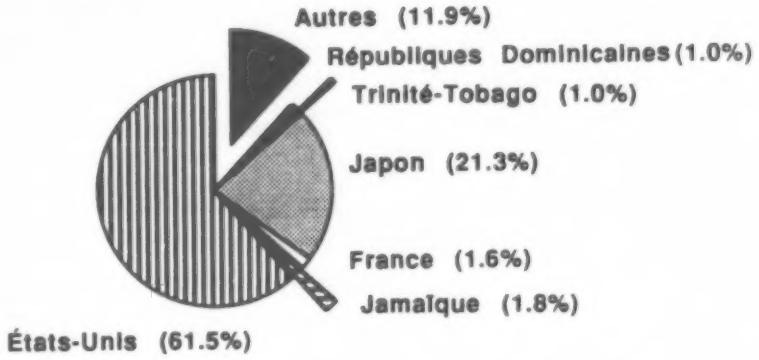

MARCHÉ D'EXPORTATION
% DES VOLUMES PAR PAYS

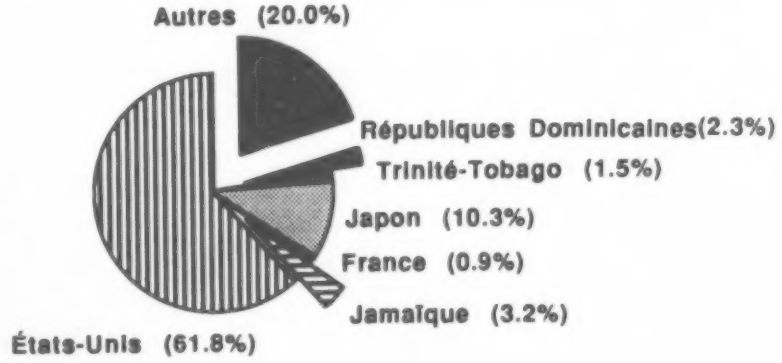

Importations

En 1987, le volume des importations est passé à plus de 146 000 tonnes évaluées à 36,2 millions $. Même si le volume des importations a augmenté, la valeur de ces produits a chuté de 13,5 pour cent.

IMPORTATION DE PRODUITS DE POISSON
PAR PAYS D'IMPORTATION

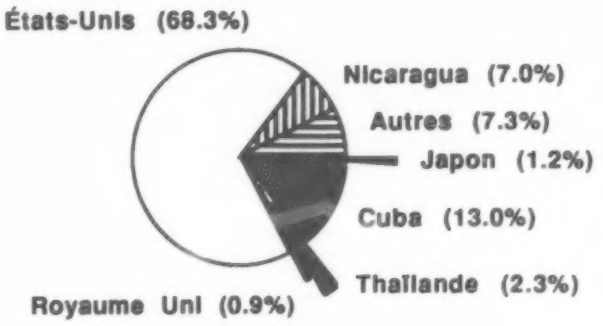

EMPLOIS DANS LA PÊCHE

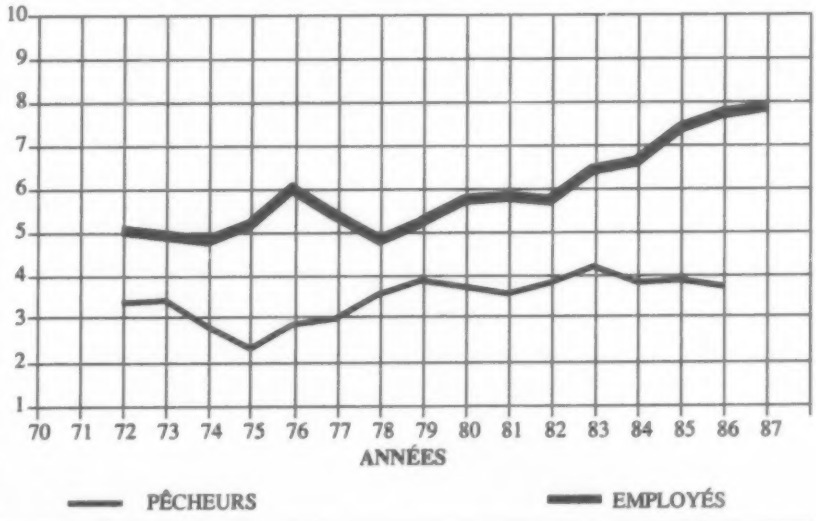

PUBLIÉ PAR UN DÉCRET DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE PAR:

PÊCHES ET AQUACULTURE NOUVEAU-BRUNSWICK
C.P. 6000
FREDERICTON, N.-B.
E3B 5H1

DÉCEMBRE 1988